

La Patrie

TEMPERATURE
Bulletin d'après le thermomètre de
Hern & Harrison, rue Notre-Dame,
1440 et 1442.
Aujourd'hui maximum... 32
Minimum... 23
Aujourd'hui minimum... 10
Même date l'an dernier... 5

Prognostics pour
les prochaines
vingt-quatre
heures.
Toronto, 1. — Ve-
neuse au sud, et plus
doux. Un
Samedi, temps doux.
A fort du sud-
est et plus doux
neige ce soir.

23^e ANNEE — N^o 5 — HUIT PAGES

MONTREAL, VENDREDI, 1 MARS 1901

LE NUMERO, UN CENTIN

EN CHINE

Tuan est toujours au large

Les troupes étrangères s'en vont

LES TROUPES FRANÇAISES

Tientsin, 28. — Le général Voyer, le commandant des troupes françaises, a passé en revue la garnison de 4,000 soldats français de cette ville.

On rapporte que 10,000 hommes des troupes françaises retourneront en France en mars.

OU EST TUAN ?

Shanghai, 1. — Les journaux chinois publient une deuxième liste de fonctionnaires que les puissances veulent faire punir. Elle comprend le nom de Li Chuan Lin, grand conseiller et président de la commission des rites. Le duc Lan a été arrêté et attend son châtiment. Le prince Tuan n'a pas encore été pris.

UN REVOLTE

Londres, 1. — Le correspondant du "Standard" à Shanghai, dit que des rapports de sources chinoises affirment que Li Hai Chun, un protégé du prince Tuan et du général Tung Fu Hsiang, a levé l'étendard de la révolte avec 5,000 hommes pris de Lan Chan Fu, dans la province de Kan Si.

ILS S'EN VONT

Pékin, 28. — Les soldats de l'Australie, de Victoria et des Nouvelles Galles du Sud sont les premiers à quitter la Chine. Toutes les troupes des Etats-Unis, excepté deux compagnies d'infanterie, sont parties pour les Philippines.

CHINOIS ET FRANÇAIS

Londres, 1. — On signale un violent combat entre les Français et les Chinois près de Cheng Ting Fu, dit le correspondant à Pékin du "Morning Post", dans un télégramme d'hier.

Le maréchal de Waldersee donne, paraît-il, des ordres pour que les expéditions, des ordres n'ont pas trait aux préparatifs relatifs à l'expédition projetée sur Sian Fu. A la suggestion de M. Fichon, les Chinois ont proposé aux ministres d'Angleterre et des Etats-Unis de choisir des représentants pour discuter la question des missions et des réclamations des convertis indigènes. Sir Ernest Satow n'est pas disposé à agir.

PENITENCIER INCENDIE

Lincoln, Neb., 1. — Le pénitencier de l'Etat du Nebraska, sis à 3 milles de cette ville, a été presque complètement détruit par le feu hier soir. Les pertes dépassent \$300,000. Il n'y a pas eu de désordre parmi les forçats qui ont été sous la garde de miliciens de Lincoln. Personne n'a été blessé.

LES FUNERAILLES DE LA REINE VICTORIA

Splendides vues animées donnant les FUNERAILLES DE LA REINE VICTORIA; ces vues viennent à peine d'arriver à New-York et nous les aurons dimanche prochain au Parc Sohmer; l'après-midi et le soir, à New-York, on fait payer \$2.00; au Parc Sohmer, toujours 10 cts. 5-2

POUR DETTES

On tue les nègres en Georgie
Burroughs, Ge., 1er. — Hier soir un nègre nommé John Moody a été pendu par les "White Caps", dans la campagne, et son corps a été criblé de balles. En même temps un autre nègre a été si cruellement battu qu'il est mort probablement.
D'après ce que l'on a pu apprendre, le crime des victimes était d'avoir pris la fuite sans remplir les conditions d'un contrat de travail, après avoir fait des dettes.

LA GRIPPE NE PEUT RESISTER

A l'action combinée du VIN MORIN "Créole-Phares" et des "Cachets Morin" pour le mal de tête et la fièvre.
Veuillez sur les symptômes de la maladie. 278-33



Mgr SEBASTIAN MARTINELLI, délégué du Pape à Washington, qui sera créé cardinal au prochain consistoire.

UN AFFUT DE CANON HISTORIQUE

L'affût de canon sur lequel était le canon de la Reine Victoria a été mis de côté pour être conservé religieusement comme une relique; il n'est pas nécessaire d'avoir un permis du gouvernement anglais pour voir cet affût; vous le verrez parfaitement dans les vues animées, dimanche prochain au Parc Sohmer; la représentation de l'après-midi sera aussi bonne que celle du soir. Tout le pavillon a été recouvert de tentures noires. 5-1

La Consommation — SAUME RHUMAL

LE BOARD OF TRADE REpond

A l'importante communication du Ministre des Travaux Publics concernant la route du Saint-Laurent

Le conseil expose la nécessité de construire une cale sèche à Montréal

Le Board of Trade de Montréal vient d'adresser la lettre suivante à l'honorable J. I. Tarte, en réponse à la communication que le ministre des Travaux Publics lui avait faite concernant le trafic du St-Laurent:

"A l'honorable J. Israël Tarte, ministre des Travaux Publics, à Ottawa, Ont.

"Monsieur, J'ai l'honneur de vous faire connaître l'opinion du Conseil du Board of Trade sur les matières traitées dans votre lettre adressée le 30 janvier dernier à notre président, en leur conservant l'ordre dans lequel vous les avez examinées.

"Tout d'abord vient la question du transport par le chemin de fer du Grand Tronc de ses bureaux principaux à Portland.

"Le conseil regrette profondément cette décision et prend note d'une des raisons invoquées par le Grand Tronc pour justifier son action: le manque de facilités suffisantes dans le port de Montréal.

"En ce qui concerne la route de la Rivière des Français, le conseil qui avait récemment exprimé sa préoccupation de voir procéder à l'arpentage de cette route a été très heureux d'apprendre que vous aviez fait commencer ce travail dans le but de déterminer la dépense nécessaire pour rendre le chenal navigable aux tirants d'eau de 20 pieds, de la Baie Georgienne à North Bay. Le conseil espère que le résultat en sera assez encourageant pour engager le gouvernement à faire les travaux utiles et à doter le pays d'une autre route permettant de transporter du grain des territoires du Nord-Ouest et du Manitoba, dont une grande partie est dirigée sur l'Europe par les ports des Etats-Unis, au lieu de suivre une route nationale, comme il conviendrait.

"Pour les travaux d'amélioration à Port Colborne, Depot Harbor, etc., c'est avec satisfaction que le conseil a appris l'avancement des travaux dans ces deux endroits; il a confiance que votre espoir de finir le creusement et de terminer les canaux dans le courant de l'année se réalisera.

"Examinant ensuite la question des facilités de magasinage et de manipulation du grain dans le port de Montréal, le conseil n'a pas eu de grand cœur aux observations que vous faites sur la nécessité de pourvoir sans délai notre port de ces facilités, et il vous demande avec instance d'inclure de nouveau dans le projet de budget une somme destinée à la construction d'élevateurs dont pourraient profiter également le grain transporté par eau et celui transporté par chemin de fer, indépendamment des éleveurs entrepris par le syndicat Connors; il demande qu'ils puissent livrer le grain aux navires sur tous les points du port, grâce à un système de transports; il exprime également le désir que vous rendiez faciles à la commission du port les arrangements qu'elle pourrait prendre avec les diverses compagnies de chemin de fer pour l'érection d'élevateurs sur des emplacements convenables, éleveurs qui seraient, ainsi que leurs approches, construits sur pilotis, afin que la surface des quais ne s'en trouve pas diminuée.

"Le conseil est heureux de vous féliciter de l'important travail que vous avez déjà accompli pour l'élargissement et le creusement du chenal entre Montréal et le golfe, et il vous prie de hâter l'achèvement de ce travail qui est de la plus haute importance pour le commerce de tout le Dominion.

"Le conseil, après avoir pris l'avis des exportateurs et de l'association des assureurs maritimes, reconnaît avec eux que le chenal devrait avoir, entre Montréal et Québec, au moins 500 pieds de largeur, une profondeur, aux basses eaux, de 30 pieds, et que, tandis que l'on chercherait à obtenir cette largeur, il conviendrait d'élargir aussi l'entrée des coupes (cuts). Il est nécessaire que la largeur du chenal, entre la Longue-Pointe et Montréal, soit portée à 600 pieds, et que celle de la partie du chenal située dans le port en face de l'Île Ronde soit aussi grande qu'il sera possible. Il serait également de la plus haute importance que le chenal fut nettoyé aussitôt que possible, après la débâcle, que l'on en détruise tout embarras et que les glaces aient pu y former et qu'un tel nettoyage soit accompli, pour le moins, deux fois pendant chaque saison de navigation.

"Relativement à la question des tarifs d'assurances, il estime hors de doute que les taux excessifs imposés aux navires et chargements fréquentant la voie du St-Laurent détournent le commerce de notre pays et qu'il est urgent d'obtenir une réduction des tarifs.

"Le conseil pense absolument nécessaire l'abolition des droits de port à Montréal, ces droits constituent une lourde charge pour le trafic du St-Laurent, et leur disparition favoriserait le succès de nos routes navigables.

"Le conseil, bien que vous n'ayez pas traité ce sujet dans votre lettre, prend sur lui de vous signaler le besoin impérieux de l'établissement d'une cale sèche dans notre port. Il pense que les dépenses affectées à sa construction et à son entretien devraient incomber au gouvernement et non à la commission du port.

"Il y a d'autres améliorations à réaliser dans le St-Laurent, et qui sont aussi importantes; le conseil est heureux de constater que vous y portez votre attention au perfectionnement de notre système de pilotage.

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur, GEO. HADRIEL, Secrétaire.

RIEN QUE DIMANCHE PROCHAIN
LES FUNERAILLES DE LA REINE VICTORIA, dans les vues animées se trouvent dimanche prochain, au Parc Sohmer, l'après-midi et le soir.

DU PAIN EMPOISONNE!
Une femme qui l'avait confectionné, en mange et elle est aujourd'hui mourante
(Correspondance spéciale)
Québec, 1. — Une femme du nom de Lefrançois, du village Stadacona, a failli s'empoisonner mercredi matin en mangeant du pain qu'elle avait boulangé ou confectionné elle-même dans lequel par mégarde, par une distraction presque inexplicable elle avait introduit une poudre insecticide de quelconque en guise de poudre à pâte.

On prétend qu'elle est encore dans une condition très critique parce qu'elle souffrait déjà de débilité.

COMME EN ETE

La navigation des plus faciles dans le fleuve à Québec

(Correspondance spéciale)
Québec, 1er. — Une des allées de M. Thom, traînées par un remorqueur, a transporté hier de la jetée Louise au site du futur pont de Québec, à l'Anse-à-la-Poutrelle, absolument sans encombre, aussi sûrement et aussi facilement qu'en plein cœur d'été, cent cinquante lourdes pièces de pin pour la fabrication des caissons. Le voyage et le déchargement ont été effectués dans trois heures et demie. Ces lourdes pièces de pin sont arrivées de Portland par le Pacifique Canadien, il y a déjà plusieurs jours. On a commencé par en voiturier un certain nombre de morceaux, de la jetée Louise à Silbury. Mais le transport par voitures prenait tant de temps et exigeait un tel travail qu'on a dû s'adresser au mode beaucoup plus économique et plus expéditif du transport par eau. L'expérience a parfaitement réussi.

Un bon nombre d'ouvriers travaillent activement de ce temps-ci à la construction des caissons pour le nouveau pont, mais l'entrepreneur se propose d'en tripler le nombre dès les premiers jours du printemps.

CANADIEN LYNCHÉ

A Scranton, Miss.

Nouvelle-Orléans, 1er. — Le gouverneur Longino a entrepris de livrer à la justice les individus qui, mercredi, ont lynché John Knox, un Canadien, à Scranton, Miss.

Quand il a appris que l'on voulait lyncher Knox, le gouverneur a donné l'ordre de faire protéger le prisonnier par les troupes, mais on n'a pu maîtriser la populace.

M. Longino a demandé au juge Wood d'ouvrir une enquête sur cette affaire, immédiatement.

L'ENLEVEMENT

Sera un crime passible de la peine de mort

Chicago, 1er. — Une dépêche d'Austin, Texas, dit:

"Hier le Sénat de l'Etat a adopté un projet de loi rendant les auteurs d'un enlèvement passibles de la peine de mort. Le projet de loi va être transmis à la Chambre qui, probablement, l'adoptera sans opposition.

MONUMENT NATIONAL

Cours d'histoire

Ce soir, à 8 heures, cours d'Histoire. Sujet: Napoléon 1^{er} général, consul, empereur.

Notes intimes sur l'Empereur. Entrée libre.

Conférencier, Louis Loranger, avocat.

RAPPORTS DU MOIS

Les rapports du poste No 4, pour le mois de février couvrant que les pompiers ont répondu à 36 alarmes.

MADAME NATION EN PRISON

Topeka, Kas., 1er. — Mme Carrie Nation est revenue ce matin de Topeka, où elle était allée rédiger un journal pendant une journée. Elle s'est rendue sans retard à la prison.

Son procès aura lieu au cours d'après-midi.

COUR DU BANC DU ROI

Ouverture de la session de mars. — Le discours du juge Wurtele

L'ouverture de la Cour du Banc du Roi a eu lieu ce matin, au milieu d'imposantes cérémonies, sous la présidence de Son Honneur le juge Wurtele. Le juge, les huissiers et tous les membres du barreau étaient en deuil.

Après le cri antique et solennel de l'huissier audencier: "Oyez! oyez!" Son Honneur le juge président les assises, salua l'auditoire, et s'adressant aux grands jurés, leur fit le discours suivant:

"Messieurs les grands jurés, Depuis la clôture du dernier terme de cette Cour, une triste et lamentable événement a jeté l'empire britannique dans le deuil. Après un long et glorieux règne, la reine Victoria est morte, pleurée par ses sujets, regrettée par tous les peuples sous sa domination, et vénérée par l'univers entier. La manière admirable dont elle s'est toujours acquittée de ses devoirs publics et le respect qu'elle a toujours manifesté pour la constitution et les droits politiques de ses sujets, lui ont acquis l'estime de tous ceux qui habitaient, et même ceux qui n'habitaient pas, son vaste empire, et en ont fait le modèle du souverain constitutionnel. Son règne a été bienfaisant pour tous ses sujets; mais nous, Canadiens, nous avons des raisons spéciales de reconnaître et de ne pas oublier ces bienfaits; car, c'est sous elle, tout en étant restée indépendante de sa couronne, lui portant allégeance et fidélité et jouissant ainsi de sa puissante protection, que nous avons acquis l'autonomie et les grandes libertés constitutionnelles dont nous jouissons. Aussi, nulle part ailleurs, dans son empire, sa mort a-t-elle été plus regrettée et plus ressentie que dans la Puissance du Canada. Son règne sera appelé l'ère Victorienne et fera époque dans l'histoire.

"Le Prince de Galles lui a succédé, et en montant sur le trône, il a pris le titre d'Edouard VII. Il est maintenant notre souverain et il a promis de marcher sur les traces de son auguste mère.

"Je suis convaincu que vous vous joindrez à moi dans l'expression des vifs regrets que nous cause la mort de notre bonne et grande souveraine, et dans les sentiments de fidélité que nous devons à Sa Gracieuse Majesté Edouard VII, qui a juré de protéger et de maintenir nos institutions politiques et de garantir les libertés constitutionnelles dont nous jouissons.

"L'été prochain nous aurons l'honneur d'avoir la visite de son fils, l'héritier présumé du trône, et de Son Altesse Royale la duchesse de Cornwall et York, lors de leur retour de l'Australie, et nous aurons alors l'occasion de manifester notre loyauté à la couronne britannique et notre reconnaissance pour les institutions et les privilèges que nous tenons d'elle.

"Vous avez été appelés ici, comme grands jurés de ce district, afin de constituer le tableau pour le terme qui vient de s'ouvrir, et une des qualités essentielles exigées de vous c'est d'être sujets britanniques.

"Tout sujet britannique doit allégeance au souverain, qui de son côté, s'engage à bien gouverner; lors de son couronnement, le souverain est tenu de jurer qu'il régnera suivant les lois, us et coutumes du royaume, et, en retour, ses sujets lui promettent fidélité, mais ne sont pas tenus, excepté dans certains cas, de lui prêter le serment d'allégeance. L'allégeance est due par les sujets au souverain, qu'ils aient ou non prêté ce serment et elle indique leur nationalité, leurs devoirs envers la patrie et leurs droits politiques. Tous actes et écrits de sujets britanniques qui sont incompatibles à l'allégeance à la Couronne et au respect que tous doivent à elle, sont nuls.

"Vous avez été appelés ici, comme grands jurés de ce district, afin de constituer le tableau pour le terme qui vient de s'ouvrir, et une des qualités essentielles exigées de vous c'est d'être sujets britanniques.

"Tout sujet britannique doit allégeance au souverain, qui de son côté, s'engage à bien gouverner; lors de son couronnement, le souverain est tenu de jurer qu'il régnera suivant les lois, us et coutumes du royaume, et, en retour, ses sujets lui promettent fidélité, mais ne sont pas tenus, excepté dans certains cas, de lui prêter le serment d'allégeance. L'allégeance est due par les sujets au souverain, qu'ils aient ou non prêté ce serment et elle indique leur nationalité, leurs devoirs envers la patrie et leurs droits politiques. Tous actes et écrits de sujets britanniques qui sont incompatibles à l'allégeance à la Couronne et au respect que tous doivent à elle, sont nuls.

"Quand vous procédez à l'enquête dans une cause où l'accusé est un sujet de la couronne ou de la poursuite privée, le greffier de la couronne et un interprète ont le droit d'être présents; mais lorsque vous délibérez, ils doivent se retirer et vous laisser seuls.

"Les procès doivent être tenus secrets et aucune information sur les matières que vous avez devant vous ne doit être donnée pendant vos délibérations. Un grand juré s'expose à l'amende ou à être autrement puni pour mépris de cour s'il divulgue ce qui s'est passé.

"Vous allez maintenant vous retirer dans votre chambre et procéder à l'accomplissement de vos devoirs.

"Les grands jurés sont Félix Cusson, Maillière Baillie, F. X. Potvin, Magloire Birs, Nap. Bachand, Ephrem Huet, James Kenneham W. L. Hanjimon, Henry Renach, William Patterson, James Walker, et F. Nadin.

Après le discours de Son Honneur le juge Wurtele, on fit l'appel des petits jurés, et la cour s'ajourna à 3 1/2 heures, cet après-midi.

LA CRECHE DE LA MISERICORDE

348 rue Dorchester
Mardi prochain, le 5 mars courant, à 2 heures p.m., aura lieu la réunion mensuelle des Dames Patronesses de l'Œuvre de la Crèche. Le 14 mars courant, au bénéfice de la même œuvre, se donnera une grande séance littéraire et musicale à l'Université Laval.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal a bien voulu permettre que cette soirée ait lieu sous son patronage. Nous faisons un chaleureux appel au public toujours dévoué.

On pourra se procurer des billets au No 518 rue Sherbrooke et 846 rue Dorchester, 5-2

Que son âme repose en paix.

REGRETTABLE

Neuf agents d'immeubles seulement se rendent à l'assemblée convoquée hier

soir

Bien que des convocations personnelles eussent été adressées, bien que les journaux eussent annoncé la réunion à peine neuf agents d'immeubles licenciés s'étaient rendus hier soir, à l'hôtel Windsor: MM. G. W. Parent, R. M. Collier, père, J. A. Charland, N. Blondin, E. R. Garand, S. H. Ward, M. Langlois, W. C. Palmer et Lacoste.

M. Parent, président de l'Association des agents d'immeubles en vertu de la charte qu'il s'agit de faire revivre aujourd'hui, a exprimé l'avis qu'il conviendrait, pour triompher de l'apathie générale et arriver à une solution pratique, de procéder immédiatement et de choisir les membres du comité parmi les agents présents.

Cependant, sur la proposition de M. Ward, il a été décidé qu'une autre assemblée serait convoquée pour mercredi prochain.

Esprons que les agents d'immeubles sauront mieux, cette fois, comprendre leurs véritables intérêts et s'unir pour marcher résolument.

SUR LE CANAL

Un jeune garçon disparaît dans une fissure de la glace

Un accident qui aurait pu avoir des suites graves est arrivé hier sur le canal, en arrière de la Montreal Warehouse Co. Un jeune garçon de 14 ans, Joseph Ussereau, domicilié au No 17 rue Young, en voulant traverser le canal, est tombé dans une fissure et il se serait infailliblement noyé si un compagnon ne l'eût aidé à se maintenir à fleur d'eau jusqu'à l'arrivée de secours. Ussereau a été retiré à temps de sa dangereuse position. Il a été transporté à son domicile où il a reçu les soins nécessaires.

LA FAMILLE ROYALE D'ANGLETERRE

Toute la famille royale d'Angleterre, princes et princesses, ducs et duchesses, comtes et comtesses, etc., ainsi que l'empereur Guillaume d'Allemagne et les princes étrangers se trouvent dans les vues animées des funérailles de la Reine Victoria données en spectacle dimanche prochain au Parc Sohmer. 5-2

LES BALAYEUSES

La compagnie de tramways s'en dispense

La Cie des chars urbains, pour obvier à l'inconvénient des balayaises relatives qui projettent de chaque côté de la voie le sel dont on se sert pour tenir les rails libres de glace, a chargé une équipe de balayeurs d'entretenir la voie sans avoir recours aux balayaises mécaniques.

COMME EN ANGLETERRE

Sans attendre des heures entières et sans se faire bousculer et rien qu'en payant dix sous, vous pouvez, comme en Angleterre, assister aux funérailles de la Reine Victoria en allant au Parc Sohmer, dimanche prochain, il y aura deux représentations, l'après-midi et le soir donnant les funérailles de la Reine Victoria dans des vues animées splendides. 5-2

ACQUITTES

Les trois jeunes gens, James Ryan, James Blackstock et Grant McBurney, arrêtés sur la plainte de Mad. Martin Costigan, rue des Seigneurs, ont été acquittés, hier, par le recorder Weir.

DEJA L'ŒUVRE

Les ouvriers sont déjà à travailler au Parc Sohmer, couvrant toutes les fenêtres de tentures noires; la salle l'après-midi comme le soir, sera dans l'embrasement pour les vues animées des FUNERAILLES DE LA REINE VICTORIA, qu'on donnera en spectacle, dimanche prochain. 5-1

UN JOLI CONCERT

La Société de Bienfaisance des Irlandais Protestants est à faire de grands préparatifs pour son concert annuel, cette année, qui aura lieu le 5 mars prochain, surpasse en réussite artistique, ceux des années précédentes. Un magnifique programme a été préparé. M. le docteur John Potts, un des orateurs les plus éloquents du Canada, adressera la parole. M. Owen Bailey, musicien et directeur de monologues bien connu, sera au programme. Mlle Goetha Masson, de Boston, la populaire soliste d'orchestre du Y. M. C. A., le professeur Charles Reichling et autres ont été retenus par les organisateurs.

UN PROGRAMME DISPENDIEUX!

Le programme le plus dispendieux de toute l'année sera celui de dimanche prochain au Parc Sohmer. Les FUNERAILLES DE LA REINE VICTORIA dans les vues animées. On vient directement de New-York et rien que pour un seul dimanche, l'après-midi à 3 heures et le soir à 8. 5-1

INCENDIE A ST-HYACINTHE

(Dépêche spéciale)
St-Hyacinthe, 1. — A 8 heures, ce matin, les pompiers furent appelés pour un incendie chez MM. Dussault et Lamoureux, Enduros, rue St-Hyacinthe. Les pertes sont évaluées à \$1,000. Les assurances sont de \$500.



M. FERDINAND MORRISSETTE, d'après une photographie prise il y a quelques années.

Jours, on le voyait assis sur le bord d'une vitrine s'abîmant dans la lecture des faits-divers et des articles qui lui rappelaient le temps passé.

Morrisette, dans sa solitude était devenu maniaque. Il était hanté, dit-on, par des visions fantastiques qu'il attribuait aux esprits. Il donnait à ces visions une signification sé-

rieuse et il s'ouvrait quelquefois à son anciens amis pour leur faire part de ses événements qu'il prévoyait dans l'avenir.

On peut dire que Morrisette personnifiait admirablement l'un des bohèmes de Murgur. Au temps de sa splendeur, il eut des prodigalités folles, se souciant fort peu du lendemain; parcourant les diverses pièces qu'avait habitées son vieux deservancier, le bonhomme Gray, une autre figure de bohème disparue il y a quelques années. C'est là qu'on l'a trouvé, hier soir, gisant sur le parquet et en proie aux premières convulsions de l'agonie.

Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où, comme nous le disions au début, il a rendu le dernier soupir vers une heure ce matin, à l'âge de 45 ans.

Que son âme repose en paix.

MORT D'UN JOURNALISTE

Ferdinand Morrisette, qui avait vu de meilleurs jours, a terminé sa carrière dans l'indigence

L'INFORTUNE AVAIT FAIT DE LUI UN HALLUCINE

Morrisette, le bon Morrisette, comme on se plaisait à l'appeler, n'est plus. Il a passé de vie à trépas vers une heure ce matin à l'hôpital Notre-Dame, après avoir été recueilli, à demi-vêtu, sous les combles du vieil édifice de l'ancien "Etendard".

Faire la biographie de Ferdinand Morrisette, ce serait retracer l'histoire de plusieurs journaux disparus. Il a collaboré tour à tour à l'"Etendard", à la "Minerve" et au "Monde". Il a fondé successivement l'"Étoile du Nord", l'"Observateur", l'"Écho Municipal", le "Clairon" et cinq ou six autres feuilles humoristiques toutes disparues. Morrisette restait comme un souvenir vivant de ce temps passé, et ceux qui ont vécu en même temps que lui, le voyaient depuis quelques années circuler d'un bureau à l'autre, malade et souffreteux.

Depuis quelques années, Morrisette était à la retraite. Il habitait deux ans à St-Hyacinthe où il rédigeait un journal qui tomba avec lui. Il revint à Montréal, et, depuis lors, on le voyait chaque jour se promener dans la rue St-Jacques, fumant tranquillement sa vieille pipe et s'appuyant péniblement sur un bâton noueux qu'il appelait orgueilleusement sa canne. Il allait d'un journal à l'autre, s'arrêtant devant les bulletins et lisant attentivement les nouvelles qu'on y donnait. Le soir venu, il se procurait les journaux, et, par les beaux



PARC DELORMER

Huit épreuves pour décider d'une course.—Les Montréal et les St-Lambert

LA DERNIÈRE PARTIE DE HOCKEY

Tournoi de boxe ce soir à Maisonneuve



HUIT ÉPREUVES POUR DÉCIDER D'UNE COURSE.—LES MONTRÉAL ET LES ST-LAMBERT

Les nombreux spectateurs qui, en dépit de la température glaciale, ont fait hier, n'ont pas eu de peine à s'offrir d'assister aux courses au Parc Delormer, se sont amusés et ont été intéressés au possible.

Huit épreuves, pour une classe nommée et ce, par un froid sibérien, ce n'est pas chose ordinaire. Tout de même l'intérêt a été au comble, car on a vu, pour la première fois, un moment donné, tant de monde, qu'il y aurait eu dix ou douze épreuves, que nous serions tous restés là.

Bien qu'il n'y ait que cinq chevaux, cette classe crée une sensation, comme on n'en a pas vu même aux grandes courses de la semaine dernière. Comme on peut le voir par le tableau, "Colonel Brock" gagna les deux premières, mais eut à lutter avec ardeur contre Jessie Stanton.

Ce dernier, bien qu'arrivé premier, fut placé en seconde place pour avoir volé la position de "Colonel Brock". Cette attitude de la part des juges, fut adoucie de tous les spectateurs présents. M. Grant le conducteur de Jessie Stanton, reprit alors son cheval de la course, comme désemparé, et jugeant que la course serait terminée, se fut encore Brock qui arriva premier. Cependant il fut reculé à son tour, pour que le conducteur en agissant son fouet, fut la cause d'une chute, que les autres chevaux causèrent.

Le fait de l'excitation continuée. Finalement après sept reprises comme tous avaient un avantage égal on conféra pour savoir si la course serait reprise demain, ou encore si on en ferait la dernière. Après plusieurs discussions, on résolut de continuer la course. Ce ne fut pas long, car au bout de 2-15 secondes "Belle of Windsor" avait gagné et la dernière épreuve et la course terminée.

Encouragés par ce grand succès les directeurs ont l'intention de préparer pour mercredi un programme extraordinaire.

SOMMAIRE
Belle of Windsor, 3-20; 2-30; 3-30; 4-30; 5-30; 6-30; 7-30; 8-30; 9-30; 10-30; 11-30; 12-30.

Butcher Girl, 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

Pat Rooney, 1-10; 2-10; 3-10; 4-10; 5-10; 6-10; 7-10; 8-10; 9-10; 10-10; 11-10; 12-10.

LETTRE DE QUÉBEC

(Service spécial de "La Patrie")

28 février.

Les délégations de toutes sortes se font de plus en plus nombreuses; il en vient de tous les coins de la province.

C'est un véritable assaut sur notre Palais législatif.

Le gouvernement reçoit avec la meilleure grâce possible, écoutant les plaintes des uns, prenant note des réclamations des autres, promettant à toutes d'agir selon les règles de la justice et les exigences de l'intérêt public.

La plupart de ces délégations demandent les choses les plus raisonnables; mais elles ne doivent pas oublier que tout gouvernement sage, doit limiter sa générosité et son désir de plaire aux nécessités d'un budget bien équilibré.

M. Chs. Bazinet, député au fédéral du comté de Joliette et M. Labbé J. Bte Morin, l'ancien missionnaire colonisateur de l'Alberta, cure de St-Jean de Matha, ont eu une entrevue avec les ministres au sujet de la construction projetée d'une ligne de chemin de fer de la ville de Joliette à St-Michel des Saints.

Une compagnie, sérieuse cette fois, s'est formée pour mener à bonne fin cette entreprise; elle a déjà reçu un subside de \$60,000.00. Aujourd'hui il s'agit d'obtenir du gouvernement provincial un subside en terres. C'est dans ce but qu'on est venu à Québec.

Un des délégués, au sortir de chez les ministres, m'a dit que la façon dont ils ont été accueillis par le gouvernement, promet d'anticiper une réponse des plus favorables.

Cette délégation était accompagnée de MM. Teller, député de Joliette, Duhamel, de l'Assomption, Bissonnette, de Montcalm et Chénervet, de Berthier.

—Les différentes sociétés d'agriculture, ont jusqu'à présent fourni la majeure partie des visiteurs de la capitale provinciale.

Aujourd'hui, c'est du comté de Berthier qu'est venue une demande d'allocation pour l'exposition agricole annuelle.

MM. J. E. Archambault, député au fédéral, Paul LaValle, président de la Société d'Agriculture du comté; Évangéliste Beausoleil et Arsène Demais étaient les délégués. Ils ont été présentés aux ministres par M. C. A. Chénervet, député de Berthier.

La délégation a été bien reçue par le gouvernement qui a promis de donner toute son attention à la question.

—Il s'est fondé, il n'y a pas très longtemps, à Montréal, un institut vétérologique, sous la direction des Drs Gaspard Archambault et Leduc.

Cet institut, organisé d'après les plus grandes extensions de la science et du progrès est dit-on, une des plus parfaites du genre.

Cependant, son existence est subordonnée à la protection qu'elle recevra des autorités.

C'est pour lui venir en aide qu'une dizaine de députés ont demandé un vote du gouvernement. Voici les noms des députés en question: L'hon. H. B. Rainville, MM. Hutchison, Doris, Dr Lalonde, F. X. Dupuis, Dr Lacombe, Cardin, Cochrane, Chénervet et le Dr Bissonnette.

On sait que le Dr Gauthier, du chemin de St-Foye est à la tête d'une institution du même genre, aussi le gouvernement a-t-il demandé qu'il lui soit alloué une somme de \$10,000.00.

—L'hon. M. D. Rolland a aussi présenté une délégation de fabricants de papier, qui ont demandé au gouvernement d'abolir les droits qu'il a imposés sur la coupe du bois, qui ont ensuite été utilisés dans les scieries et les fabriques de l'Ontario. Les délégués étaient MM. John McFarlane, de la Canada Paper Co.; Chs. Riordan, de Hawkesbury; John R. Barber, M.P.P. de la Toronto Paper Co.

Le gouvernement a étudié la question et décidera plus tard s'il doit modifier sa politique dans le sens désiré par ces fabricants de papier.

—La séance de l'Assemblée législative a été plus intéressante que les précédentes. Quand les bills privés et autres aient été traités, les premiers journaux de la procédure, ils provoqueront d'instructives discussions. Quelques-uns même nous ont déjà valu, de la part de leurs auteurs, d'intéressantes explications; témoin, le bill de l'hon. M. Turgeon, amendement et refondant la loi concernant l'hygiène publique.

Ce bill a été adopté sur division, en seconde lecture et renvoyé au comité de législation.

Quand il reviendra devant la Chambre, nous pouvons nous attendre d'avoir de la part de M. Turgeon, un discours remarquable de philanthrope, de bienfaiteur et d'homme d'État.

On se rappelle que c'est sur une question analogue à celle-ci que l'éloquent député de Beloeil a fait ses débuts à la Chambre, il y a une dizaine d'années.

—Au chapitre des interpellations, l'hon. M. A. Turgeon a répondu à M. Lemay, que le gouvernement a actuellement sous presse un livre d'école pour distribuer gratuitement. Le contrat d'impression a été donné à la Cie d'Imprimerie de Québec, à raison de \$16,000.00 pour 100,000 exemplaires.

L'hon. M. L. Gouin a aussi répondu à M. Girard que F. X. Boileau, régulateur des travaux publics de cette province est rédacteur du journal "Le Bulletin du Travail".

—Plusieurs avis de motions pour demander la production de documents ont été accordés; quelques-uns nous ont valu de piquantes détails.

Ainsi, à propos d'une demande de documents au sujet des infractions aux lois de chasse et de pêche, l'hon. M. Flynn a prononcé, sur le sort des animaux sauvages qui sont à la merci des braconniers, des paroles attendrissantes, qui lui valaient la reconnaissance éternelle des chasseurs et pêcheurs de la province.

L'hon. chef de l'opposition prétend même que 600 de ces innocentes bêtes sont mortes "de mort violente" dans le seul comté de Montserrat.

L'hon. M. Parent a répondu que le gouvernement n'avait rien à se reprocher et qu'il avait employé la plus grande diligence dans l'exécution des lois de chasse et de pêche. Il reproche au chef de l'opposition de donner trop de crédit aux rapports sensationnels des journaux.

—Une autre demande de production de documents a été faite, adressée au gouvernement au sujet de la construction d'un pont de fer de la route de St-Jacques à la route de St-Jacques.

—L'hon. M. L. Gouin a aussi répondu à M. Girard que F. X. Boileau, régulateur des travaux publics de cette province est rédacteur du journal "Le Bulletin du Travail".

—Plusieurs avis de motions pour demander la production de documents ont été accordés; quelques-uns nous ont valu de piquantes détails.

Ainsi, à propos d'une demande de documents au sujet des infractions aux lois de chasse et de pêche, l'hon. M. Flynn a prononcé, sur le sort des animaux sauvages qui sont à la merci des braconniers, des paroles attendrissantes, qui lui valaient la reconnaissance éternelle des chasseurs et pêcheurs de la province.

L'hon. chef de l'opposition prétend même que 600 de ces innocentes bêtes sont mortes "de mort violente" dans le seul comté de Montserrat.

L'hon. M. Parent a répondu que le gouvernement n'avait rien à se reprocher et qu'il avait employé la plus grande diligence dans l'exécution des lois de chasse et de pêche. Il reproche au chef de l'opposition de donner trop de crédit aux rapports sensationnels des journaux.

—Une autre demande de production de documents a été faite, adressée au gouvernement au sujet de la construction d'un pont de fer de la route de St-Jacques à la route de St-Jacques.

—L'hon. M. L. Gouin a aussi répondu à M. Girard que F. X. Boileau, régulateur des travaux publics de cette province est rédacteur du journal "Le Bulletin du Travail".

LA PATRIE

Chambre qu'une compagnie de capitalistes anglais offrait de construire ce chemin de fer si le gouvernement voulait lui accorder une charte.

L'hon. M. Parent a répondu que son gouvernement était à l'étude la question.

—M. L. de Grosbois a donné avis qu'il donnera lundi prochain avis de motion des projets de loi suivants: 1. Pour assurer une meilleure assistance aux écoles publiques.

2. Aménager la loi électorale pour rendre le vote obligatoire.

3. Aménager l'article 3435 des statuts de Québec pour améliorer les chances d'hygiène.

—L'hon. M. Langelier demandera aussi au gouvernement combien il y a d'élèves malades, par sang dans les classes suivantes: chevaux, bestiaux, moutons et cochons.

—Les élections de la galerie de la presse ont eu lieu cet après-midi. Voici les noms des nouveaux officiers: Président honoraire, l'hon. S. N. Parent.

Membres honoraires: L'hon. M. D'Échevin, l'hon. M. Chapais, l'hon. M. T. Berthiaume, MM. C. A. Chénervet, Chénervet, Ernest Roy et Jean Prévoyé.

Président actif, T. W. S. Dunn, de la "Montreal Gazette". Vice-président, Alfred Pelland et J. I. Carrier.

Secrétaire, Alex. Girard. Membres du comité: E. T. D. Chambers, E. St-Mars, J. P. Tardivel, W. Sirois, T. Lavasseur.

La galerie de la presse, décidée plus tard si elle donnera un banquet.

—M. L. Heures, candidat malheureux dans le comté de Saint-Jean, en opposition à M. Philippe Roy, était au Parlement aujourd'hui.

M. L. Heures va présenter une requête au comité des privilèges et élections, demandant d'annuler l'élection de M. Roy et de le proclamer l'élu de Saint-Jean.

—M. Robert Rocher, avocat de Montréal, était au Parlement aujourd'hui pour affaires professionnelles.

J'ai fait mention, il y a quelques jours, d'une pétition de M. Alexandre R. Dorion, demandant à la Législature de changer son nom en celui de St-Ours. Une contre-pétition a été présentée aujourd'hui demandant de ne pas le faire. Cette pétition est signée des noms suivants: Alice Rolland, Roch Rolland, Joseph Drummond, Mabel G. Campbell, Joseph Drummond, Mary Drummond, J. M. Rolland, L. O. David, F. D. Monck, Henri de Salaberry, Châteauguay de Salaberry, L. Gendreau, Emile Holt Beaudry et Hugh Waterspoons.

Extinction de Voix.—BAUME RHUMAL

LES FUNÉRAILLES DE LA REINE VICTORIA

Voici dans quel ordre seront données les vœux animés des funérailles de la Reine Victoria au Parc Schomberg dimanche prochain, l'après-midi et le soir.

Défilé du feld-marschal Roberts, des états-majors et des officiers de la maison royale. Les musiciens, infanterie légère royale de marine, musique des gardes. Musique du Génie royal. Musique de l'artillerie royale.

Défilé du comte Marshall, des hauts chefs de la cour royale, du contrôleur et du trésorier de la cour royale. Lord Chamberlain, comte de Pembroke, Lord Steward, les aides de camp, le duc de Beaufort, col. du comte de Montrose, le duc de Northumberland, Col. Marquis de Londonderry. Les cortèges comprennent les lieutenants de la cavalerie, la compagnie d'officiers, non commissionnés, des gardes et de la cavalerie de la maison royale. L'affût de canon servant de corbillard à la Reine, attelés de 8 chevaux blancs, couleur crème, montés par 4 postillons à livrée carlate. Les porteurs du coin du corbillard, parmi lesquels, le prince de Battenberg, l'amiral Seymour, l'étendard royal, les aides de camp du Roi, le duc de Northampton, etc., etc. Le roi Édouard VII et les têtes couronnées étrangères. Défilé de l'artillerie montée; défilé des marins et des militaires de toutes armes, etc.

—Les dames anglaises de notre ville ont fondé, lundi, une société d'histoire naturelle qui sera connue sous le nom de "The Bird and Botany Club". La première réunion pour l'élection des officiers a eu lieu chez Mme H. S. Hurst. En voici le résultat: présidente, M. Hurd; vice-présidente, M. W. B. Le Baron; secrétaire, M. S. E. Jencks; trésorière, Mlle McNeil; comités, Mesdames Powers et J. O. S. Foss.

Le but du club est l'étude de l'histoire naturelle dans toutes ses branches. En été ses membres feront des excursions dans la campagne pour se livrer sur les lieux à l'étude de l'histoire naturelle.

Les fondateurs du nouveau club sont au nombre de dix, mais elles espèrent s'adjoindre d'ici à peu de temps beaucoup d'autres dames qui s'intéressent à l'étude de l'histoire.

—Le 19 février dernier, M. John Lebourveau, de Eaton Corner, célébrait le 86e anniversaire de sa naissance. Coïncidence curieuse les âges réunis de trois vœux couples présents à la fête formaient un total de 483 ans.

—M. Henry Neil, de South Grange, a eu la visite d'un hôte inattendu, la semaine dernière. Un bruit insolite se produisit dans la cour de sa grange, accompagné de tapage de chiens. Il sortit pour s'enquérir de tout ce tapage et vit un chevreuil poursuivi par des chiens. L'animal se blottit dans un coin. A la jonction d'une grange et d'une étable. M. Neil ouvrit la porte de sa grange et le chevreuil y entra où il fut facilement capturé.

—M. le curé Hannon, de Coakshire, en faisant la visite de sa paroisse, en passant de terminer en fait du même temps le recensement. La paroisse de St-Camille de Coakshire renferme 115 familles; 63 dans le village et 52 dans la campagne. Le nombre des communicants est de 377 et celui des non communicants de 220; total, 597 âmes.

—M. Théodore Pelletier, boulanger, retenu à son maison, depuis trois semaines, par une inflammation de poitrine, est maintenant assez bien rétabli pour vaquer à ses occupations ordinaires.

—L'assemblée annuelle des directeurs de l'usine Paton a eu lieu hier. Tous les membres officiels ont été réunis.

—M. S. F. Morey, inspecteur de la Banque des Cantons de l'Est, en Floride depuis le commencement de l'été, pour le rétablissement de sa santé, reviendra à Sherbrooke dans deux semaines, parfaitement rétabli.

—En cour Supérieure, hier matin, on a fait la visite de sa paroisse, en passant de terminer en fait du même temps le recensement. La paroisse de St-Camille de Coakshire renferme 115 familles; 63 dans le village et 52 dans la campagne. Le nombre des communicants est de 377 et celui des non communicants de 220; total, 597 âmes.

—M. Théodore Pelletier, boulanger, retenu à son maison, depuis trois semaines, par une inflammation de poitrine, est maintenant assez bien rétabli pour vaquer à ses occupations ordinaires.

—L'assemblée annuelle des directeurs de l'usine Paton a eu lieu hier. Tous les membres officiels ont été réunis.

—M. S. F. Morey, inspecteur de la Banque des Cantons de l'Est, en Floride depuis le commencement de l'été, pour le rétablissement de sa santé, reviendra à Sherbrooke dans deux semaines, parfaitement rétabli.

—En cour Supérieure, hier matin, on a fait la visite de sa paroisse, en passant de terminer en fait du même temps le recensement. La paroisse de St-Camille de Coakshire renferme 115 familles; 63 dans le village et 52 dans la campagne. Le nombre des communicants est de 377 et celui des non communicants de 220; total, 597 âmes.

—M. Théodore Pelletier, boulanger, retenu à son maison, depuis trois semaines, par une inflammation de poitrine, est maintenant assez bien rétabli pour vaquer à ses occupations ordinaires.

—L'assemblée annuelle des directeurs de l'usine Paton a eu lieu hier. Tous les membres officiels ont été réunis.

—M. S. F. Morey, inspecteur de la Banque des Cantons de l'Est, en Floride depuis le commencement de l'été, pour le rétablissement de sa santé, reviendra à Sherbrooke dans deux semaines, parfaitement rétabli.

—En cour Supérieure, hier matin, on a fait la visite de sa paroisse, en passant de terminer en fait du même temps le recensement. La paroisse de St-Camille de Coakshire renferme 115 familles; 63 dans le village et 52 dans la campagne. Le nombre des communicants est de 377 et celui des non communicants de 220; total, 597 âmes.

PROCTOR'S

Autrefois ("Her Majesty's")

F. F. PROCTOR, Propriétaire.

Début à la Représentation continue de

Vaudeville de Haut Ton

Représentations tous les après-midi et soirs

Avec splendide Exhibition de "Numéros" distingués.

En présentant au public montréalais son plan de représentation continue de vaudeville de haut ton, M. Proctor croit qu'il donne une explication de son PLAN D'OPÉRATION et du GENRE D'AMUSEMENT pour lequel il sollicite la patronage de sa public.

PROCTOR'S DONNERA UNE REPRÉSENTATION CONTINUE TOUS LES JOURS, HIVER ET ÉTÉ, comme cela se fait dans ses autres théâtres américains.

Tous les après-midi à partir de LUNDI PROCHAIN, le 4 MARS, le guichet s'ouvrira à 2.30 p.m., et la levée du rideau aura lieu à 2.05 p.m. et le programme entier sera entamé. La première représentation sera finie vers 4.30. IMMÉDIATEMENT, SANS AUCUN DELAI, la représentation recommencera et se continuera jusqu'à six heures.

Ainsi, il est évident qu'une personne peut arriver en aucun temps, trois heures et ne manquer aucune partie du programme. Pour la représentation du soir, les portes s'ouvriront à 7 p.m., et la levée du rideau aura lieu à 6.45 p.m. et le programme sera représenté une fois, la représentation finissant vers 10.30 heures. Les programmes comprendront les NUMÉROS DE VAUDEVILLE LES PLUS INTÉRESSANTS. Tous les actes seront moraux, dignes et amusants et les représentations seront très intéressantes pour les DAMES et les ENFANTS, qui pourront se rendre au Proctor's sans escorte.

Comparez la REPRÉSENTATION avec les PRIX et vous serez étonnés.

Des Numéros Choisis Spécialement pour les Dames et les Enfants.

REPRÉSENTATIONS CONTINUES DE 2 JUSQU'À 6, et de 8 JUSQU'À 10.30 p.m.

PROCTOR'S

Autrefois ("Her Majesty's")

F. F. PROCTOR, Propriétaire.

Début à la Représentation continue de

Vaudeville de Haut Ton

Représentations tous les après-midi et soirs

Avec splendide Exhibition de "Numéros" distingués.

En présentant au public montréalais son plan de représentation continue de vaudeville de haut ton, M. Proctor croit qu'il donne une explication de son PLAN D'OPÉRATION et du GENRE D'AMUSEMENT pour lequel il sollicite la patronage de sa public.

PROCTOR'S DONNERA UNE REPRÉSENTATION CONTINUE TOUS LES JOURS, HIVER ET ÉTÉ, comme cela se fait dans ses autres théâtres américains.

Tous les après-midi à partir de LUNDI PROCHAIN, le 4 MARS, le guichet s'ouvrira à 2.30 p.m., et la levée du rideau aura lieu à 2.05 p.m. et le programme entier sera entamé. La première représentation sera finie vers 4.30. IMMÉDIATEMENT, SANS AUCUN DELAI, la représentation recommencera et se continuera jusqu'à six heures.

Ainsi, il est évident qu'une personne peut arriver en aucun temps, trois heures et ne manquer aucune partie du programme. Pour la représentation du soir, les portes s'ouvriront à 7 p.m., et la levée du rideau aura lieu à 6.45 p.m. et le programme sera représenté une fois, la représentation finissant vers 10.30 heures. Les programmes comprendront les NUMÉROS DE VAUDEVILLE LES PLUS INTÉRESSANTS. Tous les actes seront moraux, dignes et amusants et les représentations seront très intéressantes pour les DAMES et les ENFANTS, qui pourront se rendre au Proctor's sans escorte.

Comparez la REPRÉSENTATION avec les PRIX et vous serez étonnés.

Des Numéros Choisis Spécialement pour les Dames et les Enfants.

REPRÉSENTATIONS CONTINUES DE 2 JUSQU'À 6, et de 8 JUSQU'À 10.30 p.m.

A SHERBROOKE

La Chambre de Commerce—Un automobile—Sauvée d'une destruction complète—Pour suite en dommages etc.,

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 1er.—L'Assemblée mensuelle de la Chambre de Commerce a eu lieu mardi soir, sous la présidence de M. J. M. Dufresne, gérant de la Banque Nationale. Pour de membres étaient présents. La principale question débattue fut celle du banquet annuel dont la date probable sera le 13 mars prochain. Sur proposition de M. W. S. Dresser, appuyée par M. L. J. Codrè, il a été décidé qu'à l'avenir un banquet annuel sera donné par notre Chambre de Commerce.

—J. L. Lewis, président de la Rand Drill Co. du Canada, est parti pour assister à une réunion de l'Institut des Ingénieurs de Mines des États-Unis qui a lieu cette semaine à Richmond, Virginie.

—M. Frs. Codrè a été nommé agent pour la ville de Sherbrooke et le district de St-François pour la vente de l'histoire du règne de la reine Victoria, publiée par la Providence Co., de Chicago. C'est un magnifique volume de 60 pages, orné de 150 grandes illustrations et de 80 demi-ton. M. Codrè reçoit les souscriptions pour \$1.75 le volume.

—Un citoyen marquant est sur le point de faire l'acquisition d'un automobile que nous verrons circuler dans les rues de notre ville au printemps. Il va sans dire que ce ne sera pas la moindre des attractions dont nous serons témoins à l'arrivée de la belle saison.

—La maison de M. E. Hatch, de Brompton Falls, a pris en feu, lundi, par la cheminée. Elle a été sauvée de destruction grâce à l'activité déployée par des voisins et des amis qui montèrent sur le toit et éteignirent les flammes au moyen de neige et de seaux d'eau.

—Une action en dommages s'est vidée mercredi, en Cour Supérieure, devant l'hon. juge White. M. Denis Chénervet, de Windsor Mills, poursuivait, le 29 juin dernier, M. George David, du même endroit, pour avoir accusé et traduit devant un juge de paix pour vente frauduleuse d'un morceau de terre. La plainte de David fut renvoyée comme fautive et le défendeur fut condamné à payer \$60 de dommages à Chénervet et les frais en sus.

—Le Dr Grégoire, du Lac Mégantic a été plégé dans le deuil par la mort de son père, arrivée à Québec, le 19 courant.

—M. Ralph Denis, de Bristol,

LES OFFICIERS NOMMES

Ceux qui dirigeront les navires de la compagnie du Richelieu pendant la prochaine saison

Une importante réunion des directeurs de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario a été tenue hier après-midi dans les bureaux de cette compagnie, rue St-Jacques. Comme chaque année, à pareille époque, les directeurs ont fait un remaniement de leur personnel.

L'assemblée était présidée par M. Rodolphe Forget, en l'absence du président de la compagnie, l'honorable L. J. Forget. Les autres directeurs présents étaient : le lieutenant F. C. Henshaw, MM. E. B. Garneau, Québec; C. O. Paradis, Sorel; J. Gildersleeve, gérant-général et H. M. Bolger, secrétaire.

Les délibérations ont eu lieu à huis-clos et c'est dû à l'absence du président de la compagnie, s'il nous est permis d'offrir à nos lecteurs la primeur de la nomination des officiers de la compagnie pour la prochaine saison.

Vapeur "Québec" — Capitaine L. O. Roucher; commiss. J. Gorman; pilote F. X. Hamelin; second, Chas. Rouch; mécanicien, F. Gendron.

Vapeur "Montréal" — Capitaine Louis St-Louis; pilote, P. E. Bouillé; P. Kane, second; F. X. Hamelin, mécanicien.

Vapeur "Berthier" — Capitaine Chas. Gouin; H. Bonnetier, commiss.; F. X. Lavolette, pilote; P. Latour, second; E. Armand, mécanicien.

Vapeur "Chambly" — Capitaine (pas nommé); L. Valois, pilote; C. Gendron, mécanicien; A. Robillard, second.

Vapeur "Terrebonne" — Capitaine C. Lavolette; J. Masse, commiss.; J. Veilleux, second; M. Beaudin, mécanicien.

Vapeur "Trois-Rivières" — Capitaine F. St-Louis; J. Garneau, pilote; J. Lachance, second; J. Matte, mécanicien.

Vapeur "Caroline" — Capitaine Geo. Rivier; F. Garand, pilote; A. For-

tin, second, M. Latulippe, mécanicien; Vapeur "Canada" — Jos. Dugal, capitaine; C. E. Poulin, commiss.; E. Denis, mécanicien.

Vapeur Saguenay-Capitaine Chas. Lapiere; A. Barras, second; Jona Duguay, pilote; M. Hamelin, mécanicien.

Vapeur "Laprairie" — P. McLean, capitaine; T. Gill, commiss.; G. Marion, second; de Martigny, mécanicien.

Vapeur "Hochelaga" — Capitaine H. Mandeville; pilote, A. Richard.

Vapeur "Longueuil" — Capitaine F. Jodoin; commiss. J. E. Brossard; pilote, C. C. Coallier; mécanicien, H. Noël.

Vapeur "Sorel" — Capitaine F. Faurbert; mécanicien, E. Beauchamp; pilote, E. Latour.

Vapeur "Mouche-à-Peu" — Capitaine, F. Crépeau; pilote, S. Valois; mécanicien, T. Mathias.

Vapeur "Cultivateur" — Capitaine Jos. Gouin; mécanicien, Chapdelaine; second, F. X. Lavolette.

Vapeur "Hosanna" — Capitaine D. Mongeau; pilote, J. Mongrain.

Vapeur "Toronto" — Capitaine, Harry Grange; commiss. H. Dubois; second, W. Black.

Vapeur "Bohemian" — Capitaine A. Dunlop; commiss. H. Nimmo; second, J. Carway; mécanicien, Gendron.

Vapeur "Caspar" — Capitaine L. McGrath; A. C. Neish, commiss.; mécanicien, N. Beaudin; M. Stickney, second.

Vapeur "Algérien" — Capitaine, D. Mills; commiss. J. Sparks; second, W. S. McPhes; mécanicien, Wm. Parker.

Vapeur "Hamilton" — Capitaine Andrew J. Baker; pilote, Jos. Jean; second, F. Vincent; R. Marshall, mécanicien.

Vapeur "Kingston" — Capitaine Henry Esford; commiss. J. B. Tinning; A. R. Milne, mécanicien. On n'a pu lancer en février.

MORT SUBITE

Une vieille femme s'affaisse en voulant se lever de sa chaise

On la relève inanimée

(Dépêche spéciale)

Québec, 1.—Vers 11 h. 30, ce matin, une femme du nom de Tardif, qui résidait rue St-François, dans le voisinage du poste de police, est tombée comme foudroyée en se levant de sa chaise pour prendre quelque chose. Lorsqu'on est arrivé auprès d'elle, on a constaté qu'elle était morte. Elle était âgée d'une soixantaine d'années, et sous les soins du Dr Drouin depuis un couple d'années. Elle a été démentement succubée d'une syncope. Il n'y aura pas d'enquête. Ce triste événement fait sensation dans le quartier.

LES VOLEURS

Ils causent pour \$200 de dommages

Chez Gravel & Cie

Cette nuit, des voleurs ont pénétré dans la vitrine du magasin de MM. J. A. Gravel & Cie, 1628 rue Ste-Catherine. Il a été constaté que les cambrioleurs se sont servis de la poignée de la porte du Dr Mathieu pour passer la vitre, estimée à \$75. Des objets qui ont été volés sont évalués à environ \$100. Chose singulière, des charretiers qui stationnaient non loin de là disent qu'ils n'ont rien vu ni rien entendu. La police informe.

BAGARRE SANGLANTE

La conséquence d'une vieille inimitié entre deux familles

A la suite d'une bagarre entre les familles Fuller et Larrivé, dans la rue Olivier, hier, Melle Fuller et le jeune Larrivé ont reçu des contusions assez sérieuses à la tête. Les deux familles se voient depuis longtemps d'un fort mauvais oeil, et hier, une futilité a donné le signal d'une bagarre en règle. Les voisins et les passants ont mandé la police pour rétablir l'ordre, ce qui ne s'est pas fait aisément. Comme la jeune fille et le jeune homme perdaient beaucoup de sang, on a mandé un médecin, les blessés refusant de se laisser transporter à l'hôpital.

On dit que des mandats d'arrestation seront émis contre ceux qui ont participé à la bagarre.

M. L. THEODULE FOISY DANS LE DEUIL

M. L. Théodule Foisy, de la maison Foisy Frères a eu la douleur de perdre sa fille unique et bien-aimée, Louise, Angeline, Grazia, âgée de 3 ans 6 mois et 17 jours. Elle est décédée le 20 et a été inhumée le 26 février au cimetière de la Côte des Neiges.

Le deuil était conduit par son père M. Louis Thé. Foisy, son grand-père Alfred Desmarais, son arrière-grand-père Hubert Desmarais, ses oncles Thos. F. G. Foisy, Geo. W. Foisy, Aug. A. Foisy, de Québec, Lud. Desmarais et Wilfrid Sicotte.

Plusieurs autres parents et amis suivaient le cortège entr'autres Z. Desmarais, William Desroches, J. Bissonnette, de Valcourt, Thomas Hickey, Zot. Trudel, L. O. Grothé, J. C. Lapointe, Thos. Grothé, Sr., P. Legault, F. A. Grothé, L. R. Montbriant, C. O. Grothé, H. Demers, J. M. Mandeville, L. S. Tourangeau, M. Marquis, Jos. Fournier, Alph. Lalonde, E. Montbriant, B. A. Bastien, L. Séguin, C. Martel, N. Pruze, H. Millette, J. Cross, P. Bionnet, J. A. Aoyte, A. L. Dupont, Thos. Boudreau, Paul Rose, etc. et la voie du travail. Le char No 598 arrivait à toute vitesse. Le mécanicien No 283 renversa la machine à temps pour sauver la vie de l'enfant.

CHARLIE LEE ARRETE

Le Chinois Charlie Lee a été arrêté par les détectives Plead et Reid sous l'accusation d'avoir proféré des menaces de mort sur un de ses compatriotes. Charlie a été admis à caution.

IL L'ECAPPE BELLE

Ce matin, sur la rue St-Denis, près Cherrier, un garçon d'une dizaine d'années est tombé sur la voie du travail. Le char No 598 arrivait à toute vitesse. Le mécanicien No 283 renversa la machine à temps pour sauver la vie de l'enfant.

TRIBUN DE RECONNAISSANCE

MM. Laporte, Martin & Cie viennent de verser au fonds de secours des pompiers une somme de \$100 en reconnaissance des services rendus à leur établissement par la brigade, lors de l'incendie de l'édifice du Board of Trade.

\$75,000 EN FUMEE

Schenectady, N. Y., 1.—Une dépêche spéciale de Ballston dit qu'un incendie a causé pour \$75,000 de dommages, ce matin, en ce village. Quatre édifices occupés par des commerçants ont été détruits.

MONUMENT NATIONAL

Cours de commerce, ce soir à 8 heures, salle No 4. Sujet, nécessité pour les commis d'étudier la marchandise et les tendances de la consommation. Conférencier, M. S. Côté.

NETTOYAGE DES ROBES POUR SOIREES

Nous devez les faire nettoyer de temps à autre pendant la saison sociale. Elles doivent être nettoyées avec le plus grand soin et la plus grande habileté. C'est ce que nous faisons, bien et vite. Vous êtes certain d'avoir un travail satisfaisant.

R. PARKER & CIE., Teinturiers et Dégraisseur

1928 rue Notre-Dame, Montréal. Tél. Bell Main 197. Marchands 23

LE MARE MORRIS TENACE

Il tient tête à la compagnie du Pacifique et ordonne de démolir la voie ferrée

LE CANADA ATLANTIQUE PLUS HEUREUX

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 1.—Comme je vous l'annonçais hier, la voie ferrée du Pacifique sur le chemin Richmond, a été enlevée sur l'ordre du maire Morris. Aussitôt que la dépêche a été reçue de Toronto annonçant que l'avocat de la cité avait réussi à faire lever le bref d'injonction, la ville, le maire envoya la lettre suivante à l'ingénieur Ker: "Je viens de recevoir avis de Toronto que l'injonction contre la ville vient d'être levée et après consultation avec l'avocat de la cité j'en suis venu à la conclusion que les instructions du conseil de ville doivent être exécutées. Alors je vous conseille de barricader ou d'enlever complètement la traverse en question."

L'ingénieur ne perdit pas de temps et fit enlever les rails placés sur la rue Wellington. Le maire surveilla lui-même le travail en fumant son cigare. Pendant les opérations, l'avocat du Pacifique, l'ex-échevin Scott, arriva et donna une lettre au maire lui demandant de ne faire aucun dommage à la traverse et que la compagnie du Pacifique s'engageait à ne pas se servir de cette voie tant que la question ne serait pas réglée par la cour.

En réponse le maire dit qu'il y a quinze jours la voie était barricadée et M. Scott lui-même commanda aux hommes de la compagnie de la renverser; aujourd'hui pour être certain que la compagnie ne se soustrait pas aux instructions du conseil, il veut que la traverse soit détruite.

Les travaux furent alors continués. Pour empêcher la compagnie de réparer la voie, le maire a placé un cons-

table à la traverse qui devra exercer une surveillance continue et employer la force si cela est nécessaire pour faire exécuter les instructions des autorités civiles.

M. Spencer, surintendant du Pacifique à Ottawa dit que la compagnie n'a aucunement l'intention d'entrer en lutte avec le maire Morris, mais que toute la question doit être réglée d'une manière définitive par les cours de justice. L'avocat Scott prétend que le jugement de Toronto a simplement été rendu sur un point technique, c'est-à-dire que le Pacifique aurait dû fournir un plan de la traverse au comité des chemins de fer. M. Scott ajoute qu'il consultera les principaux officiers de la compagnie avant de donner plus ample renseignements.

L'action du maire Morris a causé une grande sensation dans la capitale et la destruction de la traverse de la rue Wellington fait le sujet de toutes les conversations surtout dans les cercles commerciaux. La majorité des hommes d'affaires d'Ottawa pensent que la ville sera poursuivie par le Pacifique pour plusieurs milliers de dollars en réclamation de dommages-intérêts.

La cité d'Ottawa a été moins heureuse dans sa cause contre le chemin de fer Canada Atlantique. L'injonction a été maintenue à Toronto, empêchant le conseil d'élever des barricades sur la traverse de la rue Bridge. La compagnie, néanmoins, devra prendre aussitôt que possible les moyens de s'entendre avec le conseil de ville pour savoir à quelles conditions elle pourra se servir de cette traverse.

L'ECLAIRAGE MUNICIPAL

Une intéressante statistique comparative publiée par l'Association de la Taxe Unique

L'avantage que retirerait la ville à posséder son matériel d'éclairage

L'Association de la Taxe Unique nous communique une circulaire qu'elle adresse aux contribuables, et dont nous extrayons les passages suivants: Nous donnons ci-dessous un tableau indiquant le coût annuel de chaque lampe à arc de 2000 forces dans diverses cités, opérant d'abord d'après le système de contrat individuel suivi à Montréal, et plus tard devenues propriétaires et contrôlant les opérations des divers services:

	Compagnies de la Force Particulière.	Municipalité.	Motrice
Chicago.			
Ill. ...	\$175.00	\$65.60	Vapeur
Springfield.	137.00	60.00	"
Rockford.	125.00	52.00	"
Des Moines.	126.00	75.00	"
Détroit.	126.00	61.76	"
Allegany.	180.00	71.78	"
Bangor.	150.00	53.00	Eau
Me.	150.00	53.00	"
Staunton.	242.00	63.00	Vapeur
Elgin, Ill.	242.00	63.00	"

Montréal paye aujourd'hui \$116.80 par lampe à arc par année. Le contrat est à la veille de se terminer. Si la municipalité de Montréal fournissait elle-même à ses contribuables la lumière et le pouvoir électrique dont ils ont besoin, elle épargnerait tous les ans soixante-et-quinze mille dollars.

C'est le moment de prendre des mesures pour arriver à ce résultat. Détroit est considéré aujourd'hui comme la ville la mieux éclairée du continent. Le dernier rapport de cette ville démontre que le coût de chaque lampe à arc par année était de \$61.76. Le surintendant ajoute que le coût de chaque lampe à arc pouvait être réduit largement si la ville augmentait son matériel pour lui permettre de fournir la lumière aux corporations commerciales ou privées, au même temps que l'éclairage de la cité.

C'est le système adopté aujourd'hui par la cité de Logansport, Ind. Le tarif qu'elle demande aux corporations commerciales lui permet de se procurer la lumière de la ville pour rien. Le revenu de cette source en

1899 s'est élevé à \$19,570.81. Le coût de l'électricité a été de \$13,907.20, ce qui donnait un profit net de \$5,663.61, sans compter que la ville a fourni l'éclairage pour ses rues et les édifices publics sans payer un sou.

Depuis que la ville a pris possession du matériel, les lumières incandescentes ont augmenté de 3,600 à 24,000. Les lampes à arc sont au nombre de 132, et dans la ville de Montréal, elles coûteraient \$15,417.60 par année. Le tableau suivant donne la moyenne payée par mois, en l'année 1899, pour les lumières incandescentes.

Echappe de barbillon, six lumières incandescentes de 16 forces	\$1.50
Eclairage, neuf lumières de 16 forces	1.18
Magasin de nouveautés, 25 lumières	1.75
Magasin de tapis, 50 lumières	3.05
Résidence, 67 lumières	1.29
Résidence, 14 lumières	0.98

Dans ces conditions, la lumière électrique est accessible à tout le monde, et du même coup les services d'éclairage ne coûtent rien aux contribuables.

Le professeur Richard T. Ely dit que la moyenne du prix d'éclairage, dans quatre-vingt-cinq villes qui donnent des contrats est de \$105.13 par année pour chaque lumière de 2,000 forces. Dix-sept villes possédant leur propre outillage paient pour le même service \$52.12 par année, c'est-à-dire moins de la moitié.

Que les citoyens se joignent à nous et supportent l'Association de la Taxe Unique sur cette question, pour forcer nos mandataires du conseil de ville, à acheter un matériel municipal placé sous une administration honnête, et nous pouvons réduire nos taxes et nos comptes de lumière.

LES DROITS DE DOUANE

Les droits de douane perçus pendant le mois de février se sont élevés à \$794,363.12, comparé à \$781,828.21 en 1900, à \$714,239.94 en 1899, à \$678,315.97 en 1898, à \$565,040.03 en 1897 et à \$513,378.17 en 1896.

Grande Vente de Déménagement de PIANOS et ORGUES

Avant de déménager à nos nouveaux Magasins, "Empire Building", rue Ste-Catherine, nous vendrons tout notre assortiment de 300 Pianos et Orgues de haute classe à sacrifice.

Venez ou écrivez pour Listes de Vente de Déménagement ou Téléphones Main 1643.

WILLIS & CIE., 1824 RUE NOTRE-DAME (Près de la rue McGill, Montréal).

LA BANQUE VILLE-MARIE, en Liquidation.

Un deuxième dividende de 5 p. a été déclaré et sera payable le 4 mars et les jours suivants au bureau de la dite banque Ville-Marie, No 97 rue St-Jacques.

Pour accommoder les déposants des différentes succursales en dehors de la ville le même dividende sera payé comme suit: Succursale d'Avonmore, à la Banque d'Ottawa, du 4 au 9 mars; de Lachine, à la Banque d'Ottawa, du 4 au 9 mars; de L'Épiphanie, au Comptoir d'Économies, du 4 au 9 mars; de St-Louis, au bureau de R. Garvey, du 4 au 9 mars; de St-Laurent, au bureau de C. S. Tassé, N.P., du 4 au 9 mars; de Longueuil, au bureau de J. Normand, du 4 au 9 mars; de Lacolle, au bureau de Léon Forest, N.P., du 4 au 9 mars; de St-Thérèse, au bureau de Chloéas Jérôme, du 11 et 12 mars; de Ormstown, au bureau d'Émile Fontaine, N.P., du 13 et 14 mars; de St-Jovite, au bureau de P. de Varennes, N.P., du 15 et 16 mars; de Chambly, au bureau de E. P. Bertrand, N.P., du 18 et 19 mars; de Laprairie, au bureau de Henri Housgard, du 20 et 21 mars; de Marquette, au bureau de A. Girard, avocat, du 22 et 23 mars.

La production des livres et de récépissés. Les déposants qui nous transmettront leurs livres par la maille recevront leur chèque de dividende le lendemain.

Par ordre, J. KENT, Liquidateur, J. O. DUPUIS.

Scroggie

Nous attirons encore une fois votre attention sur notre Département d'Épicerie et c'est tout ce que nous avons à faire car il s'est fait une réputation pour la pureté et l'excellence de ses marchandises.

Les Dames trouveront quelques articles choisis à notre 2ème Etage à des prix qui sont particulièrement bas—savoir: Costumes, Jupes et Gilets.

Il ne nous en reste pas beaucoup, c'est ce qui explique les bas prix.

Notre Département d'Articles de fantaisie à toujours quelque chose de chic et unique.

N. B.—Les commandes par la poste seront promptement exécutées.

Notre Département de Marchandises sur commande, faites par tailleur est sous la direction d'un Tailleur de première classe.—Le patron et l'ajustement sont garantis.

Département des Articles de Fantaisie

Doyle en toile ourlée 5x5 6x6, 7x7, estampés pour 5c.

Doyle en toile ourlée, très joli travail à 10c.

8x8 pour 12 et 14c.

12x12 pour 15c.

15x15 pour 17 et 20c.

Designs de cabinet 18x26 de 25 cents à \$1.40.

Nappes pour 5 o'clock Tea — grandeur ordinaire pour 25c.

Sacoches à 3 compartiments, en Satin "Jean", pour brosse et peigne — bien dorées et estampées sur commande pour 25c.

GILETS POUR DAMES

Notre inventaire est presque terminé.

Près de 20 Gilets pour Dames, dans plusieurs grandeurs, noirs et bleu — marin, régulier \$5.50, pour écouler à \$2.75.

Une autre ligne de gilets heavier, précédemment le gilet qu'il faut, pour le Printemps, régulier \$4.85 pour \$2.43.

Une autre ligne de beaux gilets, d'un patron et d'un fini magnifiques, régulier \$7.50, pour \$3.75.

RIDEAUX ! RIDEAUX !

Nous venons de recevoir de nouvelles lignes de Rideaux en dentelle "Nottingham", "Suisse", "Bonnissance" — grande variété — liste considérable de prix.

Jupes pour Dames

Un lot de jupes de couleur unies et de fantaisie, valant jusqu'à \$7.00 pour \$3.00. Un lot de jupes de fantaisie, valant \$4.00 pour \$2.00.

COSTUMES POUR DAMES

10 Magnifiques costumes, valant jusqu'à \$15.00 pour \$6.00.

Soubassement

Une table recouverte avec un assortiment considérable de la célèbre Porcelaine blanche grise de table. Tous les articles nécessaires pour la cuisine et la table. Pour écouler à des prix très bas.

DEPARTEMENT DES EPICERIES

Nouveaux œufs frais 20 cts la douzaine

Savon à laver, morceau de 1 lb., 5 morceaux pour 25c. Raisins sans graines, 9/4c le paquet. Abricots et Pêches secs, btes 1 lb., à 15c la boîte. Les meilleures Figues de Table à 15c la lb. Bon Catsup aux Tomates, 2 bouteilles pour 25c. Raisins de Table, btes de 1 lb., pour 21c. Notre fameuse Marmelade, 12 1/4c le pot.

W. H. Scroggie, Angle des Rues Ste-Catherine et Université

John Murphy & Co.

Bargains de la Fin du Mois Pour les Acheteurs de Samedi !

Notre Vente de la fin du mois se termine demain ! Comme tous les Départements sont très occupés à se préparer pour une nouvelle saison, plusieurs lignes seront écoulees à ce qui est virtuellement des

Prix d'Écoulement !

AU DEUXIEME ETAGE

Chapeaux de feutre, pour Dames, à 10c et 40c. Reefers pour Enfants à \$1.05, valant de \$4.50 à \$5.50. Gilets pour Dames, à \$3.95, valant \$9.50 à \$14.00.

AU TROISIEME ETAGE

6 Douzaines Nouveaux Peignoirs en indienne, 70c. Jupes séparées, en tweed Tartan, \$2.05, valant \$7.50.

AU PREMIER ETAGE

Coupons de Toiles. Coupons d'Étoffes à Robes noires.

AU REZ-DE-CHAUSSEE

Balances de Lignes de Gants de Kid de belle qualité, pour Dames, étaient à \$1.00 et \$1.25 la paire, pour 49c. Un assortiment considérable de Ceintures pour Dames, pour écouler à beaucoup moins que le prix coûtant.

JOHN MURPHY & CIE.,

2343 rue Ste-Catherine, Angle de la rue Metcalfe. CONDITIONS COMPTANT. Téléphone Up 933.

RUBINAT

SOURCE SERRE Eau Minérale Naturelle, Purgative, Antiseptique

Agissant à petites doses et très rapidement sans jamais causer de coliques, de nausées ou d'irritations. Le goût agréable de l'eau de la Source Serre fait que même les personnes ayant délaissé des remèdes prennent le Rubinat avec plaisir.

EN VENTE PARTOUTA 85- LA BOUTILLERIE BOIVIN, WILSON & CIE. MONTREAL, Souls Agents.

Don't Boggle use Pearline

Don't Boggle use Pearline

(Spécial A "La Patrie")

SE

PT MAGASINS DE DETAIL.

DANS LE MONDE OUVRIER



Conventions

—L'Union des plombiers et poseurs d'appareils à eau chaude et à gaz se réunira ce soir au No 662 1/2 Craig.

—L'Union des cordonniers se réunira ce soir au No 1342 Ste-Catherine.

—L'Union des brasseurs se réunira ce soir à la salle St-Joseph.

—L'Union des tailleurs de pierre se réunira ce soir dans les salles St-Joseph.

—Demain soir l'Assemblée Dominion 2436 des Chevaliers du Travail se réunira au No 662 1/2 Craig.

—L'Union des ouvriers boulangers se réunira demain après-midi à la salle St-Joseph.

—Le comité exécutif de l'Union des cigariers se réunira demain après-midi au No 560 Dorchester.

Les typographes

L'Union Typographique Jacques-Cartier No 145 aura une importante assemblée samedi soir dans la salle St-Joseph, coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elizabeth. Le principal ordre du jour est l'élection des officiers pour l'année qui va suivre. MM. Félix Marois, organisateur de la province de Québec, et O. J. Donnelly, organisateur spécial de Syracuse, N. Y., seront présents.

—L'Union Typographique de Montréal No 176 aura aussi son assemblée régulière le même soir, dans la salle de l'Étiquette Bleue. Les organisateurs déjà mentionnés visiteront aussi cette Union.

Il est important que tous les membres assistent à ces réunions pour prendre connaissance du nouveau tarif de prix qui sera bientôt proposé aux patrons; et les typographes isolés feraient bien de se faire inscrire au plus tôt pour profiter des avantages de l'Union, au point de vue de l'augmentation des salaires et de la réduction des heures de travail.

La grève chez Ames et Holden

Sur l'ordre de l'Union des cordonniers monteurs employés par la compagnie Ames et Holden, huit des monteurs dans le godyear se sont mis en grève hier. La compagnie dit qu'elle n'est pas de difficile pour trouver des hommes pour remplacer les grévistes. Les officiers de l'Union des monteurs disent que la présente grève, n'interviendrait en aucune manière avec les autres manufactures de Montréal. Une assemblée du comité qui a été nommé pour agir dans cette affaire sera tenue lundi soir.

Le Conseil Central

Le conseil Central des Métiers et du Travail s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Delphis Verdon. Les résolutions suivantes sont lues et reçues et les délégués admis.

—L'une de l'Union protectrice des barbiers nommant M. J. T. Fontaine, Lapointe et Laperrière pour les représenter à ce conseil.

—Une autre de l'assemblée des charpentiers du havre, nommant M. Napoléon Pichette en remplacement de M. Paradis, démissionnaire.

—Aussi une autre de l'association des colporteurs de fruits, nommant MM. Lemieux et Lachapelle.

—Une autre de l'Union des moutiers de fer No 21, nommant A. R. Mitchell, Frank Hughes, et Isaac Trudeau pour les représenter.

Il est fait lecture d'une communication de l'Union des barbiers au sujet de la propriété qui doit être apportée dans la livraison du pain. Cette communication est référée au comité municipal.

Le comité exécutif rapporte progressivement, de même que le comité d'organisation.

La résolution suivante a été adoptée. Attendu qu'à la dernière séance du conseil Central, quel'un a présenté une résolution demandant au comité exécutif de la Fédération américaine d'usurper son influence pour faire sortir les unions internationales affiliées au conseil Central et retirer les délégués.

Attendu que la même personne a été expulsée d'une organisation ouvrière pour avoir employé des méthodes de désorganisation.

Qu'il soit résolu que le conseil Central exprime sa plus sincère sympathie au conseil fédéré et l'assure que ce n'est pas l'intention du conseil Central de faire la guerre aux organisations sœurs.

La résolution suivante est aussi adoptée.

Que le comité municipal de ce conseil revolve instruction de voir la commission de l'Académie et de lui de-

mander de nommer un inspecteur expert pour prévenir les accidents comme celui qui s'est produit au tuyau principal de la rue Bleury.

Cette autre résolution a aussi été adoptée.

Que le conseil Central réaffirme son intention de toujours demander les marchandises portant les étiquettes de l'Union, telles que cigares, chaussures, habits et pain.

Le comité municipal devra entrevoir le comité de l'Académie par rapport à la nouvelle pompe que le conseil de ville fera faire bientôt, afin que ce contrat ne tombe pas entre les mains des étrangers, mais au contraire que la ville fasse exécuter elle-même ces travaux.

Le secrétaire correspondant est aussi instruit d'écrire à l'inspecteur des manufactures concernant la condition sanitaire qui est déplorable à la fonderie Clendinning et que le conseil d'hygiène provincial soit aussi instruit de ce fait.

Il est fait lecture d'une communication des colporteurs de fruits demandant l'aide de ce conseil municipal. Cette communication est référée au comité municipal.

Ce conseil central vote la somme de \$75.00 au comité d'organisation.

La question de l'abolition de la qualification foncière est discutée et référée au comité exécutif avec plein pouvoir d'agir. Ce conseil va mettre toute sa force concernant toutes ses résolutions et entend qu'elles donnent un bon résultat.

Les tailleurs de pierres

L'Union des tailleurs de pierres désire informer tous les membres adhérents dans leurs contributions, que ce soir sera la dernière assemblée où ces membres pourront régler à de bonnes conditions.

Tous ceux qui veulent appartenir à l'Union Internationale, devront être en règle le premier mars; près d'un cent ont déjà répondu à l'appel.

En Esdagne

Vigo, 1.- De vifs désordres se sont produits ici par suite de l'importation d'ouvriers portugais pour prendre la place de grévistes espagnols. Les Espagnols ont jeté des pierres aux Portugais, et des coups de feu ont été échangés. Les gendarmes ont dû intervenir pour rétablir l'ordre.

AUX ETATS-UNIS

Réduction de gages dans les manufactures

Fall-River, 1.- Les manufacturiers ayant été obligés de réduire le prix du coton de 312 cents à trois cents, sont à se demander s'ils réduiront la production, fermeront complètement, ou réduiront les gages de 10 pour cent.

La situation est à peu près la même qu'elle était le printemps dernier, alors qu'il fut décidé de fermer chaque manufacture pendant quelques semaines.

Pawtucket, R.I., 1.- Avis a été affiché dans toutes les filatures de la United States Cotton Co., de Central Falls, qu'à partir de lundi prochain il y aurait une réduction de dix pour cent dans les gages, ce qui ramènerait aux prix payés avant décembre 1899.

Environ 650 personnes, la plupart d'origine canadienne, sont employées dans la première réduction dans les filatures de Rhode Island depuis l'augmentation de 1899.

Providence, 1.- Les employés des filatures à Olneyville prétendent que l'abolition des extra sur les harnais, ordonnée par la compagnie, équivaut à une réduction de 30 pour cent. Cependant, ils vont essayer le nouveau système avant de prendre des mesures pour protester.

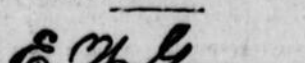
L'Asthme—BAUME RHUMAL

ATTENTION CRIMINELLES

(Spécial à "La Patrie")

Ottawa, 1er-Jas. Cairn, rue Water, subira son procès aux assises criminelles, pour refus de payer ses taxes, et voies de fait sur l'huissier Joseph Labelle. Le magistrat O'Keefe a déclaré ce matin qu'il voulait faire un exemple.

James Murphy, bien connu de la police de Montréal, a été condamné à un an et quatre mois de travaux forcés pour mendicité.



Cette signature est sur chaque boîte des tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE, le remède qui guérit le rhume en un jour.

Poudre à Pâtisserie

ROYAL

Rend le pain plus sain.

Preserve les Aliments de l'Alun.

Les poudres à pâtisserie composées d'alun sont les plus grands ennemis de la santé à l'époque actuelle.

Royal Baking Powder Co., New York

SOIREE DE FAMILLE

"Madame la Maréchale"

La représentation de Madame la Maréchale, hier soir, au Monument National, a obtenu tout le succès désiré. Il y avait foule et les artistes étaient tous fort bien disposés. Cette représentation est peut-être la plus brillante que l'on ait encore donnée au Monument. Les costumes étaient éblouissants et la musique, qui les accompagnait, mérita les plus grands éloges. Les décors, l'ensemblement, les fleurs étaient non moins remarquables. Quant à la pièce elle-même, elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire une longue analyse. Les auteurs ont voulu montrer le contraste que présente une société disparue, au temps de Napoléon et ils ont parfaitement réussi. On y voit les plus curieux types que représente Madame la Maréchale de Ravelin, duchesse de Saragossa, ancienne blanchisseuse. La Maréchale se trouve en contact avec le marquis de Saumondville, ancienne noblesse, et ce contact fait naître les situations les plus amusantes. Le fait que cette pièce a beaucoup d'analogie avec Mme Sans-Gêne, l'œuvre immortelle de Sardou, en dit assez pour nous dispenser d'entrer dans de plus amples détails.

Tous les interprètes de la pièce sont fort bien acquittés de leurs rôles. MM. Ernest Tremblay, Delaguy, Bédard, Naud, Duhamel, et Denis, et Mmes Chapdelaine, Denis, Calder et Crota ont tous eu leur part d'applaudissements. On s'accorde à dire que Mme Chapdelaine a remporté hier soir le plus beau succès de sa carrière artistique. Au cours de la représentation, deux superbes bouquets lui ont été offerts.

Comme toujours, les entrées ont été très intéressantes avec l'orchestre de l'Union Ste-Cécile.

UN VOL CONSIDERABLE

On a découvert, il y a une semaine environ, que plusieurs centaines de pieds de fils servant à la lumière électrique, le long du canal Lachine, la propriété du gouvernement fédéral, avaient été coupés et volés. Les détectives font des recherches. Il y aura certainement des arrestations d'ici à quelques jours, vu que les voleurs sont connus.

GUILLAUME CONTUSIONNE

Berlin, 1.- L'empereur Guillaume a failli être la victime d'un accident, hier, vers midi. En traversant Unter den Linden, sa voiture est venue en collision avec un tramway électrique, près du château où l'empereur se rendait. Le frein du tramway fonctionnait mal et le cocher de l'empereur a juste réussi à arrêter les chevaux. La voiture a été rudement heurtée et un peu endommagée.

L'empereur a été jeté sur le côté de la voiture et légèrement contusionné, mais presque immédiatement il a sorti la tête pour voir la cause de l'accident.

COURS DE SOLFÈGE

Les répétitions pour la prochaine œuvre intitulée St-François d'Edgar Tinol sont commencent et les élèves et les personnes faisant partie de la section chorale sont priés de prendre note des heures des répétitions qui sont comme suit : Dimanche, à 3-30 p. m. pour les hommes; lundi, à 2 heures p. m. pour les dames; mercredi, à 7-45 p. m. pour les hommes; et vendredi à 2 heures p. m. pour les dames.

Toutes les personnes sont invitées à se rendre à ces répétitions afin de ne pas retarder l'exécution.

NEGLIGENCE CRIMINELLE

San Francisco, 1er - Une enquête de coroner a eu lieu hier sur la mort de onze des victimes du naufrage du steamer Rio de Janeiro.

Le jury a déclaré que le capitaine Ward et le pilote Jordan étaient coupables de négligence criminelle. La Cie "Pacific Mail" a été condamnée pour avoir employé un équipage chinois. Le second Coughlin a été félicité pour sa conduite héroïque.

Pour Guérir la Grippe en deux jours. Laxative Bromo Quinine enlève la cause.

LE TELEPHONE BELL

La compagnie annonce son intention de doubler son capital

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Bell Téléphone a eu lieu hier, aux bureaux de la compagnie.

Le président a annoncé au cours de ses remarques sur l'état financier de la compagnie, que le capital total de la compagnie était actuellement payé et que des fonds nouveaux étant requis pour des frais de construction et d'amélioration, les actionnaires ont autorisé, dans une assemblée spéciale tenue le 5 décembre dernier, les directeurs à demander au gouvernement le privilège d'augmenter le capital de \$5,000,000 à \$10,000,000.

Une nouvelle émission d'obligations au montant de \$2,500,000 a aussi été autorisée et ces obligations seront mises sur le marché.

Le rapport annuel contient les chiffres suivants :

Recettes totales	\$1,614,262
Dépenses	1,229,977
Revenu net	\$384,285
Dividendes payés	371,804
Balance	12,980
Balance de 1899	150,123
Réserve	\$208,103

La Bronchite—BAUME RHUMAL

LE PACIFIQUE ET OTTAWA

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 1er - Une dépêche de Toronto annonce que la cité d'Ottawa, en appel, a fait lever l'interdiction accordée contre elle par le juge Mosgrove et maintenue par le juge Lount jusqu'au mois d'avril à la demande du Pacifique. Cette décision place la ville dans la même position que la ville où le maire fit barricader la voie ferrée du Pacifique sur le chemin Richmond. Le maire Morris refuse absolument de dire quelle décision il prendra pour l'avenir.

Dans l'après-midi, sur l'accident de Britannia, les jurés ont été incapables de rendre un verdict. Ils ont été renvoyés par le coroner.

UN VOL CONSIDERABLE

On a découvert, il y a une semaine environ, que plusieurs centaines de pieds de fils servant à la lumière électrique, le long du canal Lachine, la propriété du gouvernement fédéral, avaient été coupés et volés. Les détectives font des recherches. Il y aura certainement des arrestations d'ici à quelques jours, vu que les voleurs sont connus.

La Grippe—BAUME RHUMAL

LE BANQUET GOVIN

(Spécial à "La Patrie")

St-Jean, 29. - Le banquet "Gouvin" rencontre un succès populaire parmi les amis politiques, à St-Jean, du commissaire des Travaux Publics, et plusieurs d'entre eux se feront un devoir d'aller présenter leurs hommages à celui qui le mérite à la place d'un département important, qui n'a jamais ménagé ses peines pour l'avancement du parti, qui est un champion de l'éducation, et à qui l'avenir sourit avantageusement.

Le district de Montréal a raison d'être fier de son représentant dans le ministère. A lundi, le 4 mars. Billets en vente chez M. Edouard Arpin.

AVEZ-VOUS EU LA GRIPPE ?

Toussez-vous ? Etes-vous encore faible et épuisé ? Ne vous restez-t-il plus ni force ni énergie ? C'est une condition splendide pour contracter la pneumonie, la bronchite ou la consommation. Votre espoir est dans l'EMULSION SCOTT. Elle arrêtera la toux et vous renforcera plus rapidement que toute autre chose. Quelques doses vous mettront dans la bonne voie; nous vous les enverrons gratuitement sur réception de cette annonce. Ce n'est pas un remède nouveau—votre médecin le connaît. Demandez-le lui.

SCOTT & BOWNE, Toronto, Canada.

Un conseil par jour

Une formule simple de Pate épilatoire

Il ne manque pas de formules chimiques de substances épilatoires destinées à faire la guerre aux poils follets et aux duvets inopportuns. Il suffit, d'après un spécialiste, de prendre de la simple cire et de la mouler sous forme de petits bâtonnets cylindriques. Pour procéder à l'épilation, on chauffe légèrement le bâtonnet et on le fait rouler sur le duvet qui s'y colle et s'y enlève par le refroidissement très rapide de la cire à un coup sec, et voilà le tissu pileux débarrassé de sa toison.

PAUVRE FEMME

Mariée à Montréal elle est abandonnée à New-York, sans un sou

New-York, 1er - Mme W. R. Gardiner, mariée depuis quelques jours seulement, est en cette ville, à la recherche de son mari. Le couple est arrivé de Montréal lundi et est descendu à l'hôtel Delavan. Une demi-heure plus tard Gardiner est sorti, disant qu'il allait à son bureau, dans Broadway. Elle ne l'a plus revu.

M. et Mme Gardiner se sont mariés à Montréal le 20 février après s'être fréquentés pendant quelques jours seulement. La mariée se nommait Alice Leahy. Elle n'a pas d'argent. Craignant d'être emmenée dans un asile Mme Gardiner a pris la fuite.

PRINCE MALADE

Vienne, 1. - Une dépêche de Sofia, Bulgarie, annonce que le prince Boris, le fils aîné du prince régnant Ferdinand, né en 1894, a eu une grave rechute de typhus abdominal.

LE CATARRHE DE L'ESTOMAC

Un remède agréable, simple, mais cur et efficace pour cette maladie

Le catarrhe de l'estomac est considéré depuis longtemps comme presque incurable. Les symptômes ordinaires sont une sensation de gonflement après les repas, accompagnée quelquefois de vomissements de fluide acide et aqueux, de production de gaz, causant une pression sur le cœur et les poumons, rendant la respiration difficile; de mal de tête, d'appétit capricieux, d'irritation nerveuse et d'un sentiment d'affaiblissement et de languueur.

Il y a souvent un goût d'agréable dans la bouche, la langue est chargée et si on pouvait voir l'intérieur de l'estomac, il présenterait une apparence gluante et enflammée.

Pour guérir cette affection commune et obtinable, il faut un traitement qui fasse que la nourriture soit rapidement et complètement digérée avant qu'elle ait le temps de fermenter et d'irriter les délicates surfaces muqueuses de l'estomac.

Assurer la digestion rapide et naturelle est ce qui est nécessaire, et une fois que la digestion normale sera assurée, la condition catarrhale aura disparu.

D'après le Dr Harrison, le traitement le plus sûr et le meilleur est de prendre après chaque repas une tablette composée de Diastase de Pepsine aseptique, d'un peu de Noix Vomique, d'Hydrate et d'Acides de fruit. On peut maintenant trouver ces tablettes dans toutes les pharmacies sous le nom de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie et, n'étant pas un remède breveté, on peut s'en servir en toute sûreté et confiance qu'un appétit naturel et une digestion parfaite résulteront de leur emploi.

M. N. J. Bocher, de Chicago, Ill., écrit : Le catarrhe est une affection locale résultant d'un rhume de cerveau négligé, la membrane qui tapisse la cavité nasale devient enflammée et les exsudations muqueuses qui s'en dégagent, tombent dans la gorge et arrivées dans l'estomac y produisent le catarrhe de l'estomac. Les autorités médicales me traitaient d'abord trois ans pour le catarrhe de l'estomac sans me guérir; mais aujourd'hui, je suis le plus heureux des hommes après avoir pris une boîte de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. Je ne puis trouver de mots pour exprimer le bien que je ressens. L'usage de ces tablettes m'a rendu l'appétit et le sommeil et l'état de santé. Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont le remède le plus sûr, le plus simple et le plus commode pour n'importe quelle forme d'indigestion, catarrhe de l'estomac, états bilieux, acidité de l'estomac, brûlements d'estomac et gonflement après les repas.

Ecrivez pour avoir le petit livre, envoyé franco, sur les affections de l'estomac. Adresses : F. A. Stuart Co., Marshall, Michigan. On peut se procurer les tablettes dans toutes les pharmacies. 1-1

VIN ST-MICHEL

**Tonique énergique
Stimulant persistant
Reconstituant nutritif
Apéritif exquis.**

Employé avec succès dans tous les Hôpitaux, Couvents, Collèges, Communautés religieuses pour combattre rapidement l'Anémie, la Faiblesse, la Pâleur, la Débilité, l'Insomnie, la Dyspepsie et le manque d'Appétit.

Pour les adolescents, les convalescents, les vieillards, le Vin St-Michel est l'aliment rénovateur par excellence.

EN VENTE PARTOUT.
BOIVIN, WILSON & CIE, 338 rue Saint-Paul, MONTREAL.

Seuls agents pour le Canada et les Etats-Unis.

LA RENOMMEE DE Madame RUPPERT

N'A JAMAIS ETE EGALÉE PAR AUCUN AUTRE
SPECIALISTE POUR LE TEINT

La Femme
La Plus
Imitée
Du Monde

L'INVENTEUR DU FACE BLEACH

Carrière de
Trente Années
Remplie
De Succès

"Face Bleach"

De Mme A. RUPPERT

FAIT DISPARAITRE RADICALEMENT LES BOULTONS, CLOUS A TÊTE NOIRE, TACHES DE ROUSSEUR, ECZEMA, LES VERS, TEINT JAUNÂTRE et les RIDES NON CAUSEES PAR L'EXPRESSION FACIALE.

Ne Dissimule pas, mais fait disparaître les taches.

"Face Bleach"

ECLAIRCIT, BLANCHIT et EMBELLIT LE TEINT

Il Fait du Bien à une Bonne Peau et Agit Merveilleusement sur une Mauvaise Peau

SES MERITES SONT CONNUS DANS LE MONDE ENTIER. EMPLOYE ET RECOMMANDE PARTOUT PAR LES GENS LES PLUS PARTICULIERS.

Absolument Inoffensif et Toujours Efficace

Venez et demandez à voir le Face Bleach de Mme Ruppert, et faites-vous expliquer ses mérites, la manière de l'employer et ses merveilleux résultats, ainsi vous constaterez que c'est ce dont vous avez besoin pour votre teint.

Nous avons toujours un assortiment complet de Rénovateur des Cheveux Gris, de Baume Egyptien, de Savon à l'Huile d'Amande pour le Teint et du Tonique pour les Cheveux, de Mme A. Ruppert. Venez et faites-vous expliquer les mérites.

Demandez le livre de Mme Ruppert "Comment être Belles" GRATIS.

JOHN MURPHY & CIE,

2343 Rue Ste-Catherine, Coin Metcalfe.

J. B. PAUZE & CIE

PEINTRES DECORATEURS

D'ENSEIGNES ET MAISONS

395, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.

Hotel Riendeau

En face de l'Hotel de Ville et du Palais de Justice

Quelques pas des bateaux et des garages de chemins de fer

640 PLACE JACQUES-CARTIER, Montréal

JOB. RIENDEAU, Propriétaire.

Héritages Sanglants

Feuilleton de...

"LA PATRIE"

30 (Suite.)

—Elles n'existent plus. Avant-hier, elles étaient encore intactes et très visibles. Mais hier, vers la journée, M. Viguière les a montrées à M. Armand Breuilhet.

—Il était seul, tous les deux. Castellan avait eu le tort de leur confier la clef et de ne pas les accompagner. —Je ne le sais pas.

Mais ce matin, m'a dit le commissaire en s'arrachant les cheveux de rage et de colère, on ne voit plus, on ne distingue plus rien.

—Mon Dieu! s'écria Gabrielle, ce sont des gredins, votre procureur et M. Breuilhet, vous savez!

Au bout de quelques secondes, elle reprit :

—Mais il y a la témoignage de M. Castellan, le vôtre, mon ami; ils valent bien tous les deux les dires de ces vilains individus!

—Non, dit le juge tristement, dans son parti pris de vouloir Michel Gérard coupable, monsieur Viguière a nié l'existence du patron fait par M. Castellan; ensuite, il faut bien vous l'avouer, M. Breuilhet aura, dans la question, une autre autorité que Castellan, qui n'est qu'un pauvre com-

missaire, et moi, qui passe pour toujours vouloir me prévaloir innocent.

—Ah! les misérables! fit Gabrielle éperdue, les misérables!

Elle se demandait comment elle allait se venger sur son cousin de toutes les atrocités qu'en dessous, cela se voyait, il entreprenait contre Michel.

Mais M. de Précomtal ne la laissa pas longtemps livrée à ses réflexions. Car le greffier pouvait arriver d'un moment à l'autre, et il fallait terminer tout ce qu'il voulait lui dire de confidentiel.

En lui apprenant ces choses, en effet, il ne s'était point à un besoin du bavardage et d'expansion.

Non, il se disait que cette fille si intelligente, si profondément éprise, qui croyait comme lui, bien plus que lui-même, à l'innocence de son fiancé, lui deviendrait, en la mettant au courant de certaines choses bizarres, le plus précieux des auxiliaires.

S'il était à Paris, il eût appelé à son aide un des plus fins limiers de la police, et peut-être eût-il réussi à lui faire expliquer ce qui, dans cette affaire, paraissait si obscur et si louche au loyal magistrat.

Cette ressource lui était refusée. Il pourrait bien écrire, demander

quelqu'un, dût-il de sa poche payer les déplacements et les frais.

Mais qui lui enverrait-on? Un imbécile, têtue, aux idées préconçues ou influençable par ce Breuilhet puissant et fin.

Non, c'était trop dangereux. Et ne valait-il pas mieux se servir de Gabrielle, avec son intelligence d'élite, avec le désir qu'elle avait de voir l'innocence de son fiancé proclamée et reconnue?

Du reste, l'amour pur, dévoué et ardent, n'est-il pas un facteur souverain, le plus puissant de tous?

—Gustave prétend, lui dit-il, que lorsque vous êtes entrée dans la chambre de votre oncle, il vous a reconnue.

—C'est-à-dire, il n'a pas menti, dit Gabrielle étonnée, c'est vrai.

—Ah! Et il aurait prononcé de graves paroles. Il vous aurait dit, à vous également, le nom de son assassin.

—Oh! cela, par exemple, c'est faux! s'écria-t-elle dans un mouvement de franchise et de protestation.

—Pouvez-vous me répéter les paroles du duc d'Argile?

—Oui, elles sont gravées dans mon cœur, vous le comprendrez.

Il a balbutié... Oh! très bas... sa vie s'en allait.

—Michel!

—Et vous n'avez pas compris qu'il accusait son fils en le nommant ainsi?

—Ah! non, bien certainement.

Si vous aviez vu son pauvre regard mourant, éperdu d'amour! Si vous aviez senti comme moi tout ce que me disait, par ce seul mot, cette bouche déjà glacée, cette pensée que vous serait certainement pas venue.

Depuis la veille seulement, je savais tout ce qu'il avait fait pour Michel, l'amour ardent dont il l'avait

entouré depuis qu'il était au monde. Je savais que j'allais devenir dans très peu de temps la femme de Michel, et cela par la volonté de mon oncle

LE BANQUET GOUIN

Il est probable que l'hon. M. Gouin arrivera à Montréal demain.

Le banquet qui aura lieu lundi soir au Vigor sera une démonstration très importante.

Plusieurs ministres d'Ottawa et de Québec, des sénateurs, des conseillers législatifs, des députés, se rendront en nombre pour rendre hommage au talent et aux mérites de l'hon. M. Gouin.

On peut être sûr que sir Wilfrid Laurier sera présent, si les affaires publiques lui permettent de s'absenter d'Ottawa lundi soir.

ECHOS D'OTTAWA

L'hon. M. Tarte et Wolland.—La motion Costigan—Retour de M. Belcourt et de M. Pinault.

(Spécial à "La Patrie")

Ottawa, 1. — Les députés n'ont pas été peu surpris de rencontrer le colonel Pinault, après la séance d'hier soir, dans les couloirs de la Chambre. Le chef du département de la milice a été aussitôt très entouré. Le colonel était en excellente santé. Il a repris ce matin la direction de son département.

L'hon. M. Tarte a reçu une délégation d'Oshawa, Ont., au sujet du port de cette ville. La délégation était conduite par le maire Fowke, M. Edouardson, président du Board of Trade, des présidents du conseil de ville et du conseil de comté et de M. Ross, député.

M. Tarte part ce soir, pour Wolland où le ministre doit porter la parole dans un grand banquet politique.

M. Belcourt est revenu du Mexique en excellente santé. Il a assisté à la séance d'hier soir.

M. Honoré Gervais, venu pour inviter des députés au banquet Gouin s'est déclaré satisfait du résultat de sa mission. Après avoir assisté à un bout de séance, il est reparti pour Montréal par le train de 4 heures 25.

On discutera aujourd'hui la motion Costigan relative au serment du souverain britannique. Il y a des émotions en perspective. Les Canadiens-français en général éviteront de se mêler de ce débat.

M. Monk que je viens de consulter à cet égard, espère que les Canadiens s'abstiendront; mais il a ajouté: "S'il le faut le parler en anglais pour être bien compris de mes collègues."

M. Rodolphe Lemieux a exprimé son intention arrêtée de parler sur la motion Costigan, même si ses compatriotes persistent à s'abstenir. J'ai assez d'indications pour m'autoriser à déclarer que cet éminent orateur canadien-français prépare un discours qui prendra place dans notre répertoire national.

POMPES EN DESARROI

Mais le service de l'aqueduc n'en souffre aucunement

Hier après-midi, l'un des cylindres de la fameuse pompe Worthington de la station des pompes du niveau inférieur de l'aqueduc, à la Pointe Saint-Charles, s'est rompu et a dû suspendre le fonctionnement de la pompe en attendant qu'elle soit réparée. Cette pompe donnait 60,000, 600 de gallons d'eau par jour. On l'a remplacée immédiatement par une autre et l'approvisionnement de l'eau ne souffrira aucunement de l'accident.

Cette pompe Worthington à toute une histoire. Elle a fonctionné à l'exception universelle de Chicago, et son achat par feu l'échevin Hurteau au prix de \$55,000 a donné lieu dans le temps à de sérieuses polémiques dans la presse. Feu M. Hurteau, par une adroite manœuvre, sauva \$10,000 à la ville sur le prix de vente.

VILLE ST-LOUIS

Succursale No. 3 du Club Indépendant Ouvrier Incorporé

Ce soir assemblée de ce club au No 1489A rue St-Laurent. Les membres et tous les ouvriers en général sont invités.

Ne pas oublier qu'à la prochaine séance il y aura au moins deux conférences qui traitent et le pour et le contre de la question de l'immovibilité des salaires.

ST-HENRI

Séances de la succursale No 2 du Club Indépendant Ouvrier Incorporé

Ce soir, assemblée de ce club à la salle municipale de St-Henri. Les membres et le public sont instamment priés de s'y rendre.

Nous tenons à faire connaître à tous les membres que M. le Dr Séguin a été admis dans la succursale No 2, ainsi que M. le Dr Leduc, en remplacement de feu le regretté Dr Legault, autrefois de St-Henri.

FATAL INCENDIE

Plusieurs personnes brûlées vives

Rochester, N.-Y., 1. — La teinturerie Leary est en flammes. Déjà on a trouvé trois cadavres. On dit que six jeunes ouvrières, disparues, ont été probablement brûlées vives. Le cinquième étage était occupé par la Sweeney Camera Co., employant un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières.

HONORABLEMENT ACQUITTE

Oyila Lalonde, accusé d'avoir détourné un montant de \$300 au préjudice de M. Gratton, épicer de la rue Sainte-Catherine, a été honorablement acquitté hier, par le juge Choquet.

GRANDIOSE

Une cérémonie imposante et un spectacle grandiose: LES FUNERAILLES DE LA REINE VICTORIA dans les rues animées au Parc Sohmer, dimanche prochain. Rien que 10 cts d'admission.

UN DRAME DE SANG

Une femme qui habitait ruelle Desjardins est trouvée morte ce matin dans sa maison, où l'on découvre de nombreux indices d'un crime atroce

Le cadavre de la victime porte plusieurs blessures effroyables et dont la provenance est encore un mystère

Du sang en abondance dans toutes les parties de la maison: le lit, les murs, le plancher en sont imprégnés

Le mari arrêté pour assurer sa comparution comme témoin—Des déclarations surprenantes

UNE SCENE D'HORREUR

Quelque l'heure fut assez avancée, les stores étaient encore baissés, et les rideaux n'avaient pas été tirés. Les deux agents ne se firent néanmoins aucun scrupule de se coller l'œil à la vitre pour voir ce qui se passait à l'intérieur, et c'est alors qu'ils eurent voir des traces de sang. A ce moment, un individu se disant le maître de la maison, arriva sur les lieux et les deux agents, le reconnaissant le forcé à ouvrir la porte. Maynard, car c'était lui, ne se fit pas trop prier, lorsqu'il sut à qui il avait affaire, et les policiers furent introduits sur le chaup. Maynard avoua que sa femme était morte d'une façon tragique, mais il déclina toute responsabilité.

Les détectives déjà satisfaits de savoir qu'ils ne faisaient pas fausse route, refermèrent la porte derrière eux, en ayant soin toutefois, de garder Maynard avec eux.

Dès leur entrée, une odeur acide de sang répandu les avait saisis à la gorge, et ils purent se rendre immédiatement compte que des taches de sang étaient répandues en maints endroits. Le tapis du passage, à certains endroits, portait des traces sanglantes, et les officiers n'eurent qu'à suivre ces traces pour arriver à la cuisine où un spectacle épouvantable les attendait. Le corps d'une femme à demi-nue, gisait près du poêle au milieu d'une mare de sang.

Le crime portait une large blessure à la gorge, deux profondes entailles apparaissaient béantes.

La poitrine découverte portait des traces de violence, et la jambe droite était lacérée et déhanchée comme si des animaux voraces y avaient mordu à plusieurs reprises.

La rigidité du cadavre était complète, et la mort devait remonter à plusieurs heures.

Dans la maison toutes les choses étaient bouleversées.

UNE LUTTE DESEPEREE

Quelques meubles étaient renversés, et certains détails remarquables des détectives portaient à croire qu'une lutte désespérée y avait eu lieu.

Les premières constatations faites, les détectives Lamouche et Guérin procédèrent aux détails, et ils notèrent avec étonnement toutes les marques de sang. En pénétrant dans la chambre à coucher, ils furent frappés du désordre qui y régnait.

LE LIT ENSANGLANTE

Le lit était recouvert d'un drap qui avait été évidemment jeté pour en cacher les indices accusateurs. En enlevant, les officiers virent avec horreur que les oreillers et le matelas, d'un certain côté, étaient imprégnés de sang.

Il était donc évident qu'un crime avait été commis. On avait bien la victime sous les yeux mais on ne connaissait pas le coupable.

Comme personne autre que les époux Maynard n'habitait la maison, les soupçons se tournèrent naturellement du côté du mari.

ATTITUDE ETRANGE

On l'interrogea, et à cet interrogatoire, Maynard répondit d'une façon étrange.

"Je suis rentrée au logis vers minuit, dit-il, j'ai trouvé ma femme étendue à l'endroit que vous avez vu, et, croyant qu'elle dormait, je me suis couché et me suis endormi. Deux heures plus tard je me suis levé, et c'est alors que j'ai constaté que ma femme était morte."

Ne pouvant rien faire pour le moment, je me suis recouché et ce n'est que ce matin que j'ai averti mon beau-frère, M. C. Pratt, 158 rue Berri."

La version de Maynard pouvait être vraie, mais il n'en fut pas moins mis en état d'arrestation. On le conduisit au poste central où il fut enfermé et un peu plus tard, le fourgon de la morgue vint chercher le cadavre.

D'après le témoignage des voisins, les époux Maynard ne jouissaient pas d'une excellente réputation. Ils s'entendaient et se querellaient fort souvent.

Maynard avait dit-on une excellente position dans les bureaux du C. P. R.

En attendant l'enquête du coroner qui aura lieu demain, les détectives poursuivent leurs perquisitions. Ils ont, dit-on, trouvé plusieurs linges imbibés de sang.

LA COMPAGNIE NATIONALE DE MONTREAL

Son objet est la création d'un théâtre et d'un conservatoire.—Le "Star" croit avoir fait une découverte.—Un partage le 7 mars

La Compagnie Nationale vient d'entrer en opération. Elle existe en vertu d'une charte octroyée par le Parlement provincial, il y a quelques années. Son objet est la fondation d'un grand conservatoire et d'un théâtre à Montréal.

Le "Star" consacre hier, trois colonnes à cette compagnie et prétend communiquer au public la nature de ses opérations.

Or, si notre confrère avait lu nos journaux français, il y aurait vu, il y a quelques jours, l'avis suivant: "Cette compagnie émet des obligations de \$20 au porteur (avec subdivision), remboursables au cours de 25 ans, avec intérêt au taux annuel de 1 pour cent, servi tous les six mois."

"Il n'est mis en vente pour le moment, et ce, à titre d'essai, que des fractions de \$5, payables en 20 versements consécutifs (titres provisoires) de 1-20 (25 cts) chacun. Chaque versement donne droit à un partage des primes variant de \$1.00 à \$2.00 payables huit jours après la date de partage, partie en argent et partie en nature à l'exception de celles de \$1.00 et \$2.00 qui sont payées en argent."

"Ces obligations diffèrent de la loterie et du jeu. Celui qui achète une de ces obligations fait un placement qui est remboursé avec primes éventuelles, et qui porte intérêt, tandis que dans la loterie, si l'on n'a pas la chance de gagner un lot."

M. H. A. Brault, l'administrateur de la compagnie, dit à ce propos qu'en 1889, une loi fut votée à la législature provinciale qui autorisait la compagnie montrealaise portant le nom "Le Conservatoire de Musique et Théâtre" à émettre pour \$1,000,000 de stock, le but de la compagnie étant de construire un conservatoire et un théâtre aussitôt que serait souscrit le stock. L'an dernier, le Conservatoire de Musique et Théâtre de Montréal a décidé d'émettre des obligations remboursables dans 25 ans et dont l'intérêt serait payé semi-annuellement. En plus des intérêts, un certain nombre de primes devaient être données aux porteurs de coupons, lesquels coupons représentaient chacun la vingtième d'une obligation et se vendent vingt-cinq centimes ces obligations qui sont, en réalité, des prêts d'argent par le public, servant à doter Montréal d'un conservatoire national.

Cette construction commencera dans deux ans, si le mode d'emprunt réussit.

M. Brault a déclaré au rédacteur du "Star" que la compagnie dont il est le gérant, entendait tellement faire des affaires qu'elle a obtenu une option pour le terrain sis à l'angle des rues Sherbrooke et St-Denis. On élèverait là un monument qui ferait l'orgueil de la patrie.

Les obligations de la Cie Nationale sont actuellement sur le marché; elles se vendent par fractions de 25 centimes. Il y aura un partage de primes le 7 mars courant et la prime principale sera de \$2,000.

Plusieurs avocats que nous avons consultés disent qu'il y a toute la différence du jour et de la nuit entre l'obligation à lot et le billet de loterie et ils paraissent avoir raison.

—Le maire Morris croit que la commission des taxes aura devant elle un revenu annuel de \$50,000 pour entretenir et améliorer les rues. De plus le conseil sera aussi en mesure de fonder une bibliothèque publique et d'aider à l'établissement d'écoles techniques.

—M. Edmond Gauthier, blessé lors des funérailles du jeune Paré à Hull, prend un peu de mieux. Les médecins ont constaté qu'il souffrait de la fracture de plusieurs côtes.

—Les crédits demandés par la commission des écoles séparées s'élèvent à \$38,675.

—Le percepteur Séguin, dans son rapport annuel, déclare qu'en 1900 il a perçu \$612,454, dont \$333,524 d'arrérages, soit \$278,930 de plus que l'année précédente. Pendant les six derniers mois, la perception représentait environ \$1,500 par jour.

—Le Victoria Yacht Club a décidé de construire un bel édifice sur le bord du lac Deschênes.

—Un sous-comité spécial, composé des échevins Stroud, Lewis et Hopewell, s'est assemblé hier et a discuté la question d'imposer cette année une taxe sur tout le bois emporté à Ottawa. Une demande en ce sens sera envoyée au conseil de ville. L'on prétend que la nouvelle taxe donnera à la ville un revenu supplémentaire de \$100,000 par année.

L'HOPITAL DE L'OUEST

Une grande amélioration

Les autorités de l'hôpital de l'ouest parlent de construire un nouvel édifice à côté de l'édifice actuel, au coin des rues Dorchester et Atwater.

Le nouvel hôpital contiendrait de 30 à 40 chambres, en plus d'une centaine de lits et serait élevé dans le but de résoudre le problème des traitements privés dans les hôpitaux. On sait actuellement, les règlements des divers hôpitaux de la ville ne permettent pas aux patients qui y occupent des chambres privées de se faire soigner par leurs propres médecins.

Il s'agit donc de se confier aux soins des médecins de l'institution où ils se trouvent. Or, le nouvel hôpital de l'ouest serait précisément ouvert à tous les médecins de la ville et chacun de ces derniers pourrait y aller traiter ses propres patients.

L'échevin Smith, président du Bureau des gouverneurs de l'hôpital de l'ouest, déclare que les autorités de cette institution ouvriront bientôt une souscription pour la construction projetée, dont le besoin se fait fortement sentir dans l'ouest de la ville.

M. Smith est aussi gouverneur des hôpitaux Notre-Dame et Général.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 1er.—Plusieurs échevins ont été fort surpris hier d'apprendre qu'une partie de la rue Elgin—entre la voie de l'Atlantique et le terrain de l'Exposition—appartenait au gouvernement fédéral. Depuis des années cette rue est améliorée aux dépens de la ville et personne n'avait pensé que les autorités fédérales n'avaient aucun contrôle sur ce terrain. Ce fait a été connu par la commission d'amélioration d'Ottawa qui veut embellir la rue Elgin, mais à condition que l'on ne pose pas une voie de tramways sans sa permission. De là recherches de la part du conseil avec le résultat ci-dessus mentionné.

—Le maire Morris croit que la commission des taxes aura devant elle un revenu annuel de \$50,000 pour entretenir et améliorer les rues. De plus le conseil sera aussi en mesure de fonder une bibliothèque publique et d'aider à l'établissement d'écoles techniques.

—M. Edmond Gauthier, blessé lors des funérailles du jeune Paré à Hull, prend un peu de mieux. Les médecins ont constaté qu'il souffrait de la fracture de plusieurs côtes.

—Les crédits demandés par la commission des écoles séparées s'élèvent à \$38,675.

—Le percepteur Séguin, dans son rapport annuel, déclare qu'en 1900 il a perçu \$612,454, dont \$333,524 d'arrérages, soit \$278,930 de plus que l'année précédente. Pendant les six derniers mois, la perception représentait environ \$1,500 par jour.

—Le Victoria Yacht Club a décidé de construire un bel édifice sur le bord du lac Deschênes.

—Un sous-comité spécial, composé des échevins Stroud, Lewis et Hopewell, s'est assemblé hier et a discuté la question d'imposer cette année une taxe sur tout le bois emporté à Ottawa. Une demande en ce sens sera envoyée au conseil de ville. L'on prétend que la nouvelle taxe donnera à la ville un revenu supplémentaire de \$100,000 par année.

Pitanchard, un peu allumé, narre un accident de voiture dont il a été le malade.

—En voyant le cheval monter sur le trottoir, je n'ai eu que le temps de "retourner" chez le marchand de vin.

—Il faut dire "entrer", para, recitons son répiton, titulaire du certificat d'études, on ne dit "entrer", que lorsqu'on revient au lieu d'où l'on était sorti.

—"Ch bien, petit serin, triomphe Pitanchard, puisque je sortais de chez un autre!"

Timbres américains à vendre au bureau de "La Patrie."

LES VOLEURS A L'ŒUVRE

Ils s'introduisent dans une maison et y volent un coffre-fort

D'autres opèrent rue Ste-Catherine

Vers 2 heures du matin, quatre cambrioleurs ont enfoncé l'établissement de M. Martineau, 225 rue Manufacture. Au moyen de pince-manoir ils ont fait sauter une des portes de derrière, puis munis de lanternes sèches ils se sont avancés prudemment dans la place. Ces cambrioleurs étaient porteurs d'outils, ce qui fait croire qu'ils avaient l'intention de s'attaquer au coffre-fort de l'établissement, si cela n'eût été nécessaire. Ils n'ont pas eu cette peine, car M. Martineau avait laissé le coffre-fort ouvert. Dans un des compartiments, il y avait une somme de \$25. Naturellement cet argent passa dans les poches des voleurs. Des papiers de conséquence furent aussi emportés par les filous.

Un passant ayant vu sortir les voleurs de l'établissement, s'est précipité pour prévenir la police du poste voisin. Les voleurs sont encore au large.

Les cambrioleurs se sont de nouveau signalés dans notre ville, la nuit dernière, en tentant un hardi coup de main à la populaire librairie de M. Adolphe Gravel, 1628 rue Ste-Catherine.

Vers trois heures, ce matin, le constable spécial de nuit, M. Pratt, était de faction sur la rue Ste-Catherine.

Les voleurs ne semblent pas plus craindre nos policiers que l'homme dans la lune. Ils ont l'audace que souvent donne le crime, surtout lorsqu'il jouit de l'impunité pendant des mois et des mois.

Tout le monde connaît à Montréal, le chef de police Harrison, de Westmount.

Bien plus sont les voleurs qui échappent à ses investigations. Cependant, avant-hier, dans la nuit des cambrioleurs ont poussé une pointe jusque dans les appartements particuliers du chef. Et pour pénétrer dans la place ils ont employé la méthode ordinaire, l'effraction. Une porte a

été enfoncée et puis à pas de loup les filous se sont glissés dans la pièce où le chef n'ordinaire son argent et les objets auxquels il tient le plus.

Les cambrioleurs ont pu se payer de leur trouble ont emporté le revolver du policier, une médaille d'honneur que ce dernier a gagné pour des actes de bravoure, un superbe paletot en fourrure, trente dollars en billets de banque et divers autres objets de moindre valeur, mais auxquels M. Harrison tient beaucoup.

Comme bien on peut le croire aussitôt que le chef s'est aperçu du vol, il a lancé tous ses policiers sur les traces des cambrioleurs et a prévenu le bureau des détectives de Montréal.

—A quelques portes de la librairie Gravel, la vitrine d'étalage de Mlle Marie-Louise Labrecque a aussi été ouverte, sans qu'il y ait eu aucun objet d'enlevé.

DANS LA GUEULE DU LOUP

D'audacieux cambrioleurs pillent la maison du chef de police de Westmount

Les voleurs ne semblent pas plus craindre nos policiers que l'homme dans la lune. Ils ont l'audace que souvent donne le crime, surtout lorsqu'il jouit de l'impunité pendant des mois et des mois.

Tout le monde connaît à Montréal, le chef de police Harrison, de Westmount.

Bien plus sont les voleurs qui échappent à ses investigations. Cependant, avant-hier, dans la nuit des cambrioleurs ont poussé une pointe jusque dans les appartements particuliers du chef. Et pour pénétrer dans la place ils ont employé la méthode ordinaire, l'effraction. Une porte a

été enfoncée et puis à pas de loup les filous se sont glissés dans la pièce où le chef n'ordinaire son argent et les objets auxquels il tient le plus.

Les cambrioleurs ont pu se payer de leur trouble ont emporté le revolver du policier, une médaille d'honneur que ce dernier a gagné pour des actes de bravoure, un superbe paletot en fourrure, trente dollars en billets de banque et divers autres objets de moindre valeur, mais auxquels M. Harrison tient beaucoup.

Comme bien on peut le croire aussitôt que le chef s'est aperçu du vol, il a lancé tous ses policiers sur les traces des cambrioleurs et a prévenu le bureau des détectives de Montréal.

—A quelques portes de la librairie Gravel, la vitrine d'étalage de Mlle Marie-Louise Labrecque a aussi été ouverte, sans qu'il y ait eu aucun objet d'enlevé.

A L'ANGE GARDIEN

L'Ange-Gardien, 2.—Nous regrettons d'apprendre que Mme Antoine Stebeche est retenue au lit par une maladie grave.

—M. Louis Fontaine a vendu à M. G. Letourneau de Warden, un superbe cheval de race "Caster", tant en renommé par ici.

—Mlle F. Gobeille est de retour d'une promenade de 2 semaines chez M. J. B. Robert à Brommontville.

—M. Wilfrid Giroux représentant de la maison Chandler & Massey à Toronto était ici pour affaires la semaine dernière.

Un de nos bons citoyens doit nous quitter sous peu. M. Pierre Robert dit Lafontaine s'en va résider à Coaticook où il a acheté une superbe propriété pour le prix de \$7,000.00.

M. Robert fera un beau mariage de tout son stock car il en a acheté un à Coaticook. Son père et sa mère l'accompagnent et iront résider avec lui.

—A la dernière séance de l'Union St-Joseph tenue dimanche dernier, M. René Beaudry, fils, a été ballotté et admis comme membre de cette société

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget & Co, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le prix port suivant

Vendredi, 1er Mars 1901.

VALEURS

ter Mars 12-50 P.M. ter Mars 3-00 P.M.

Demande	Offre	Demande	Offre
Pacifique Canadien...	90 1/2	90 1/2	90 1/2
Dunith Com...	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Pfd...	15	15	15
Montreal St. Ry...	28 1/2	28 1/2	28 1/2
" nouveau	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Toronto St. Ry...	113 1/2	113 1/2	113 1/2
Halla...	90	90	90
St. Jean...	112 1/2	112 1/2	112 1/2
Twin City Transp...	68 1/2	68 1/2	68 1/2
Cie Rich. & Ontario...	113 1/2	113 1/2	113 1/2
Cable Commercial g...	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Edison Electric...	171 1/2	171 1/2	171 1/2
Telephone Bell ad...	170	170	170
Gas, Montreal...	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Halla...	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Kovine Electric...	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Colon, Montreal...	147 1/2	147 1/2	147 1/2
" Dominion...	82 1/2	82 1/2	82 1/2
" Can. Coal...	79	79	79
" Merchants...	130	130	130
" Montmagny...	110	110	110
Laurentide Pulp Co...	120	120	120
Loan Mortgage Co...	110	110	110
National Salt...	41	39	45

MINES

Demande	Offre	Demande	Offre
War Eagle...	60	56	40
Republique...	48	25	41
Payne...	48	25	41
Montreal London...	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Virtue...	26	35	27
North Star...	26	35	27
Dominion Coal Com...	35	34	34
Inter. Coal Com...	100	110	100 1/2
" Préf...	100	100	100
Fleming Coal & Coke...	100	100	100

BANQUES

Demande	Offre	Demande	Offre
Bank of Montreal...	26	26	26
" Ontario...	24	24	24
" Victoria...	198	200	198
" Toronto...	198	200	198
" B.N.A...	198	200	198
" Dominion...	198	200	198
" Royal Bank...	198	200	198
" Commercial...	198	200	198
" Hocheville...	198	200	198
" Union...	198	200	198
" Québec...	198	200	198
" Nationale...	198	200	198

TREASURERS

N. W. Land	109		
Com. Cable Coupon Rg	108	102	105
People's Heat & Light			103
Manit. Electric Ry.	105	100	103
Land Grant			100
Can. Coal Bds.	109	95	100
Dominion Coal Bds.		102	110
Laurentide Pulp			105
Bell Telephone	113		113
National Salt	75		74
Imperial	75		
Winnipeg H.			